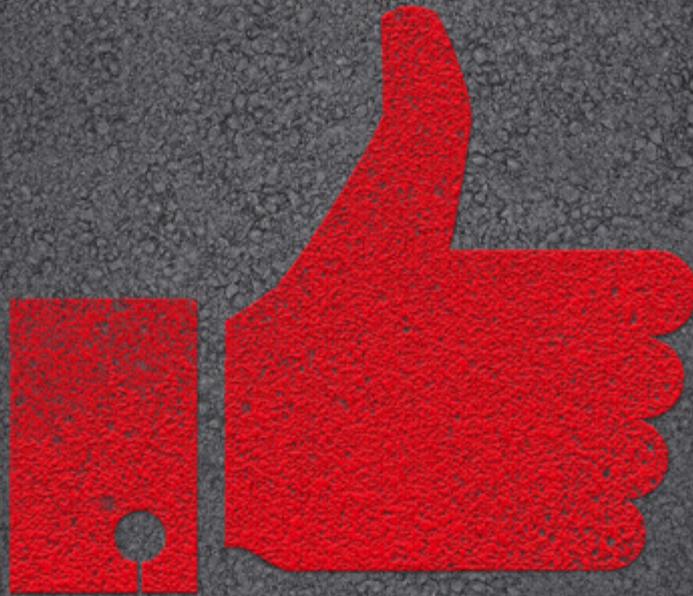


RAPPORT D'ACTIVITÉ
ET DE DURABILITÉ

2016



97% des clients
sont satisfaits de Mobility.

SOMMAIRE

Avant-propos du président du conseil d'administration et du directeur	4
Portrait de Mobility	
Notre mission et notre orientation stratégique	8
Nos objectifs	9
Notre vision de la durabilité	11
Nos parties prenantes	12
Nos filiales et participations	13
Durabilité économique et innovation	
L'éventail de nos services	16
Nos innovations et nos technologies	19
Notre forme juridique	21
La durabilité économique en un coup d'œil	23
Durabilité sociale	
Nos clients	26
Nos collaborateurs	27
La durabilité sociale en un coup d'œil	29
Durabilité écologique	
Notre efficacité énergétique	32
Notre efficacité carburant	33
Notre efficacité carbone	34
Notre consommation de ressources	35
Nos motorisations alternatives	36
La durabilité écologique en un coup d'œil	37
Cooperative Governance	40
Rapport financier	
Rapport sur la situation financière	46
Comptes annuels du Groupe Mobility	48
Comptes annuels de Mobility Société Coopérative	63
Rapport de la commission de gestion	71

Mobility en chiffres

	2016	2015	Variation	
			absolue	en %
Clients	131'700	127'300	4'400	+3,5
Sociétaires	63'600	59'000	4'600	+7,8
Part de sociétaires	48,3%	46,3%	2,0%	-
Véhicules	2'950	2'900	50	+1,7
Emplacements	1'500	1'460	40	+2,7

À des fins de lisibilité, les désignations personnelles sont utilisées ici uniquement à la forme masculine. Elles s'appliquent bien sûr aux deux genres.

Avant-propos



Frank Boller et Patrick Marti

Mobility poursuit un objectif ambitieux: nous souhaitons en effet devenir le plus grand prestataire national de services de mobilité individuelle. Pour y parvenir, nous promouvons les formes les plus diverses de mobilité partagée. Notre principal pilier est l'offre Mobility classique, qui connaît une progression constante et a séduit un nombre particulièrement élevé de jeunes pendant l'exercice sous revue, ce qui constitue une évolution très réjouissante. Le deuxième pilier porteur réside dans le car sharing en free-float, tel que le propose notre filiale Catch a Car à Bâle et Genève. Nous souhaitons étendre l'offre de Catch a Car à d'autres zones urbaines afin d'offrir à leurs habitants un éventail complet de possibilités d'autopartage. Nous avons en outre lancé le projet test «Mobility-One-Way» pendant l'exercice sous revue. Le troisième pilier englobe les services «peer-to-peer», c'est-à-dire les offres entre particuliers. Dans ce domaine, nous possédons une participation minoritaire dans Sharoo SA, dont les utilisateurs louent ou mettent en location mutuellement des voitures privées, et avons entamé une réflexion sur le covoiturage (ridesharing).

Vous le voyez, Mobility ne se développe pas seulement en profondeur mais aussi transversalement. Ce développement passe aussi par la vente à l'international de notre logiciel de car sharing MobiSys 2.0 et par les véhicules autonomes, qui arpenteront tôt ou tard les routes suisses. Nous pouvons vous le garantir: là aussi, nous serons de la partie et nous pourrions présenter des résultats concrets dans ce domaine dès 2017. Nos clients peuvent donc s'attendre à se voir proposer de nombreuses offres de mobilité à la fois efficaces et parfaitement combinables.

Nous commentons ci-dessous les principaux chiffres clés de l'exercice 2016:

Augmentation constante du nombre de véhicules et d'emplacements

Pendant l'exercice sous revue, Mobility a gardé le cap et s'est une fois encore concentrée sur l'extension de son réseau d'emplacements dans les villes et agglomérations. Aujourd'hui, 131'700 clients ont à leur disposition 2'950 véhicules (+50 par rapport à l'exercice précédent) répartis entre 1'500 emplacements (+40). Dans l'optique d'une meilleure promotion des emplacements, tant au niveau esthétique qu'au niveau informatif (en particulier à l'égard des clients potentiels), nous avons revu notre concept de marquage. Après un test fructueux, nous avons décidé de réorganiser progressivement des emplacements plus étendus et à forte fréquentation dès 2017.

Une flotte ultramoderne

Nos clients ne sont pas seulement convaincus par la grande disponibilité des véhicules, mais également par leur état et leur palette (du grand au petit). Nous ajoutons régulièrement des véhicules neufs au sein de notre flotte: rien que l'année passée, nous avons acquis quelque 820 nouveaux véhicules, dont 30 cabriolets et 80 voitures de la catégorie Emotion. La part de véhicules à boîte automatique a progressé pour s'établir 28.8% (+7.5% par rapport à l'année précédente) et celle des véhicules dotés de systèmes de navigation (accessoire grandement apprécié de notre clientèle) est passée de 11.1% à 27.5%.

Des clients extrêmement satisfaits

Comme chaque année, Mobility a mené en 2016 des enquêtes régulières auprès de ses clients. Une fois encore, les résultats ont été très encourageants: la satisfaction globale se situe à un niveau élevé de 8.9 points sur 10, la Centrale de services 24h/24 de Mobility se démarquant particulièrement par sa cordialité (9.3 points) et sa compétence (9.2 points). Les clients apprécient également la densité du réseau d'emplacements (8.8), la facilité d'utilisation des véhicules (8.7) et la diversité des catégories de véhicules (8.6). 96% d'entre eux recommanderaient Mobility.

Un éventail d'offres innovantes

La formule idéale pour chacun: telle est l'exigence de Mobility. Les élèves-conducteurs peuvent ainsi renforcer leurs compétences pratiques au volant de nos véhicules, les étudiants peuvent ménager leur budget et les gérants immobiliers mettre à disposition des véhicules Mobility à la porte des complexes résidentiels (mobility@home). Après Bâle, l'offre de Catch a Car est également disponible à Genève depuis novembre. Pendant l'exercice sous revue, nous avons lancé deux autres produits: Mobility-One-Way et Mobility-Electro. Le premier, qui n'a pas encore achevé sa période de test, permet de réaliser des trajets aller simple d'un point à un autre, entre Zurich, Berne, Bâle, Lucerne, Soleure, l'aéroport de Zurich et le quartier d'Altstetten à Zurich. Le second produit met à disposition des véhicules électriques sur les emplacements souhaités par les investisseurs (communes p. ex.) et permet au public d'accéder à un mode de propulsion porteur d'avenir.

Pour les entreprises également

Toujours plus d'entreprises misent sur Mobility: en 2016, 4'600 d'entre elles ont décidé de faire appel à ses services, soit 400 de plus que l'année précédente. Le secteur Business car sharing a généré 23.0% du chiffre d'affaires total de Mobility (+0.4 point de pourcentage par rapport à l'année précédente). Les clients business utilisent nos offres pour toutes sortes d'usages, des voyages d'affaires à la gestion de flotte.

Résultat une nouvelle fois positif

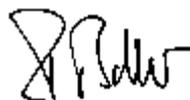
En 2016, le résultat net et le bénéfice brut issus des livraisons et prestations ont progressé respectivement de 2.7%, à CHF 76.0 millions, et de 5.4%, à CHF 48.8 millions. Cette évolution réjouissante est attribuable entre autres à la grande efficacité de la gestion de la flotte de véhicules. Les dépenses réalisées au titre de l'infrastructure informatique, ainsi qu'une correction de valeur des véhicules rendue nécessaire par la baisse des prix sur le marché de l'occasion ont entraîné une hausse des charges par rapport à l'année précédente. Le bénéfice de l'exercice hors intérêts minoritaires reste néanmoins très satisfaisant, à CHF 3.4 millions, en léger recul de CHF 0.3 million par rapport à l'année précédente.

Diminution du nombre de places de parc et de la consommation de carburant

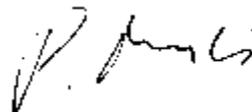
Le car sharing de Mobility est synonyme de nombreux impacts positifs sur le trafic et l'environnement. Selon une étude¹, notre concept évite la circulation de 31'000 voitures privées sur nos routes et économise 46'500 places de parc et 9.5 millions de litres de carburant.

Les collaborateurs comme moteur

Sans nos collaborateurs, Mobility ne serait pas là où elle en est aujourd'hui. Jour après jour, vous vous mobilisez pour l'entreprise, ce dont nous vous remercions chaleureusement! Avec vous tous, ainsi qu'avec nos chers délégués, sociétaires, clients et partenaires: nous espérons connaître à vos côtés une année 2017 couronnée de succès.



Frank Boller
Président du conseil d'administration



Patrick Marti
Directeur

¹ Evaluation Carsharing (2012), Interface Études politiques Recherche Conseil, basée sur les paramètres 2012, données actualisées par extrapolation.



31'000 véhicules privés
en moins sur les routes suisses grâce à Mobility.

PORTRAIT DE MOBILITY

Notre mission et notre orientation stratégique

La pérennité de notre entreprise passe par des activités durables et respectueuses des ressources et exige des objectifs clairs. C'est pourquoi Mobility a défini des objectifs pluriannuels précis jusqu'en 2020.

La mission de Mobility

- Nous souhaitons que les générations futures puissent elles aussi bénéficier d'une mobilité sans limite, dans un monde où il fait bon vivre.
- Nous associons les atouts des transports publics et du transport individuel. En outre, l'utilisation de l'un de nos véhicules se traduit par une dizaine de voitures privées en moins sur les routes. Placée sous le signe de la responsabilité, notre action se reflète dans l'optimisation des effets de notre offre, tant sur le plan écologique qu'au niveau du trafic.

La vision de Mobility et son orientation stratégique à l'horizon 2020

- Nous sommes le premier prestataire national dans le domaine des services de mobilité individuelle.
- Nous répondons aux besoins de notre clientèle par le biais de nos offres de car sharing et de services complémentaires recherchés, qu'ils émanent de notre structure ou soient le fruit de partenariats.
- Nous faisons partie intégrante de la chaîne de mobilité numérique interconnectée.
- Grâce à notre offre, nous décongestionnons le trafic en Suisse et apportons une contribution majeure à la réduction de la consommation énergétique et de la pollution.
- Nous concédons nos logiciels sous licence et sommes un prestataire technologique performant, aux compétences recherchées, tant sur le marché national qu'international de la mobilité.
- Nous combinons les principes de gestion d'entreprise et les valeurs d'une société coopérative, tout en faisant profiter nos sociétaires de divers avantages.



Nos objectifs

Le tableau ci-après précise nos objectifs et nos engagements pour la période stratégique à l'horizon 2020. Les performances durant l'exercice sous revue visant au respect de ces engagements sont spécifiées avec renvoi aux pages concernées et se reflète également dans l'univers graphique de ce rapport d'activité.

Clients

Nos engagements	Critères d'évaluation et performances 2016 avec renvoi aux pages concernées
Nous axons notre action sur les avantages dont peuvent bénéficier nos clients et la pertinence commerciale de nos prestations	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du portefeuille clientèle (page 16) - Préservation et amélioration de la satisfaction clientèle (page 26) - Extension de l'offre (emplacements et véhicules) (page 16) - Innovations et technologie (page 19) - Partenariats et coopérations à long terme et fiables (page 12)
Nous proposons à nos clients une mobilité libre de tout souci, à un coût raisonnable	<ul style="list-style-type: none"> - Une mobilité plus avantageuse combinant l'offre de Mobility et les transports publics (page 26) - Sécurité/chiffres des crash-tests: étoiles EuroNCAP (page 26) - Fiabilité de la flotte (page 17)

Environnement

Nos engagements	Critères d'évaluation et performances 2016 avec renvoi aux pages concernées
Nous apportons une contribution essentielle à la réduction de la consommation d'énergie et de la pollution	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction continue des émissions et de la consommation de carburant de notre flotte (pages 32, 33) - Véhicules avec une étiquetteEnergie A + B (page 32) - Développement continu de l'électromobilité (page 36)
Placée sous le signe de la responsabilité, notre action se reflète dans l'optimisation des effets de notre offre, tant sur le plan écologique qu'au niveau du trafic.	<ul style="list-style-type: none"> - Économie de places de parc, de véhicules et d'émissions (pages 32, 33) - Audits chez les fournisseurs et screening des nouveaux fournisseurs pour s'assurer du respect des valeurs de Mobility (page 35) - Réduction de la consommation d'eau (page 35) - Recyclage des déchets réutilisables - Utilisation exclusive de courant vert pour les bâtiments administratifs et les véhicules électriques (page 35)

Collaborateurs

Nos engagements

Critères d'évaluation et performances 2016 avec renvoi aux pages concernées

Nous encourageons l'autonomie et l'engagement	– Engagement (page 27)
Nous mettons en place les conditions-cadres et marges de manœuvre nécessaires à notre progression et à notre développement responsable	– Formes et conditions de travail attractives (page 27) – Développement continu des compétences d'encadrement (page 27)
Exigeants avec nos collaborateurs, nous les aidons à saisir des opportunités sur les marchés interne et externe du travail par le biais de mesures ciblées	– Mesures continues pour renforcer l'habilitation des collaborateurs (page 27) – Promotions internes

Société Coopérative

Nos engagements

Critères d'évaluation et performances 2016 avec renvoi aux pages concernées

Nous tirons parti des possibilités offertes par une société coopérative de manière responsable et durable	– Échanges par le biais des assemblées de section, des assemblées des délégués, des forums de délégués et des rencontres régionales (page 21) – Intégration des communautés (page 19)
Indépendants financièrement, nous investissons nos bénéfices dans des innovations	– Haut degré d'autofinancement (page 48) – Nos filiales et participations (page 13) – Innovations (page 19)
Nous donnons à nos clients la possibilité de devenir partenaires de Mobility Société Coopérative et de profiter de ses avantages	– Économies pour les sociétaires à travers l'exonération de la taxe annuelle et l'octroi de rabais (page 21)

Société

Nos engagements

Critères d'évaluation et performances 2016 avec renvoi aux pages concernées

Nous mettons tout en œuvre pour que les générations futures puissent également avoir accès à une mobilité durable et multimodale et ce, dans un environnement convivial	– Accès à moindre coût à une mobilité durable pour les élèves-conducteurs, les étudiants et les sociétaires (pages 16, 21) – Réduction des barrières grâce à des offres multimodales et à l'interconnexion avec d'autres prestataires de services de mobilité – Intégration dans la chaîne de voyage numérique – Travail associatif actif en tant qu'ambassadrice d'une mobilité combinée durable – Soutien d'organisations ayant un effet positif sur la société (RoadCross) et octroi de commandes à des ateliers protégés
Nous sommes dignes de confiance.	– Reporting transparent dans le rapport d'activité et mesure de la durabilité selon les lignes directrices de la GRI – Haut niveau de satisfaction clientèle grâce au respect de notre promesse commerciale

Notre vision de la durabilité

Mobility place intégralement son action sous le signe de la durabilité

Mobility est profondément attachée à la durabilité sociale, économique et écologique. D'où cet article dans ses statuts: «Mobility Société Coopérative a pour but d'exploiter des véhicules de tout type en ménageant l'énergie, les matières premières et l'environnement et en mettant ces véhicules à disposition contre paiement, en guise d'alternative écologique et économique à la propriété privée.» La durabilité est également ancrée dans la mission de Mobility et fait partie intégrante de son processus de définition d'objectifs. Des chiffres indépendants² attestent de la durabilité écologique du car sharing: grâce à Mobility, on dénombre 31'000 voitures de moins sur les routes suisses, étant entendu que ces véhicules nécessiteraient par ailleurs 46'500 places de parc. Un client privé de car sharing économise environ 298 kilos de CO₂ par an et par personne, un client business, un peu plus de 250 kilos. Cela représente au total 22'300 tonnes de CO₂. Avec cette quantité de CO₂, quelque 623'000 voitures couvriraient la distance de Saint-Gall à Genève (pour les autres effets positifs du modèle commercial durable de Mobility, voir p. 31 et suiv.). Toutes les mesures en matière de durabilité font partie du cœur de métier de Mobility et jouent un rôle central dans son succès. Dès lors, il est logique qu'elles soient minutieusement contrôlées et que des priorités claires soient définies. La responsabilité globale et l'examen annuel de la gestion de la durabilité incombent au conseil d'administration et à la direction.

La forme juridique de Mobility encourage la réflexion et l'action à long terme

Mobility est organisée en société coopérative. Cette forme juridique facilite la mise en œuvre d'une stratégie durable à long terme et constitue une base solide qui permet à Mobility de construire elle-même son développement futur et de l'autofinancer. Le bénéfice réalisé reste dans la société coopérative, permettant de lancer des innovations et de financer des investissements sur le long terme. 48.3% des clients Mobility sont également sociétaires. Ils constituent la pierre angulaire des activités de Mobility. Par ailleurs, des facteurs externes sont également déterminants pour le succès de toute entreprise. Dans le cas de Mobility, des développements sociétaux (non influençables) déterminent les chances et les risques commerciaux. Ces développements demeurent positifs: la demande de car sharing s'accroît à l'échelle mondiale, plus particulièrement dans les centres urbains. Cette évolution est liée à une prise de conscience croissante des effets environnementaux de la mobilité, aux avantages de la mobilité combinée, au manque de places de parc dans les villes et à la multiplication des bouchons. D'autres tendances renforcent également la demande: l'économie du partage, le choix d'utiliser au lieu de posséder et le recul de la voiture comme symbole statutaire. Diverses études³ ont analysé et corroboré ces effets.

Mobility prend des décisions réfléchies

Mobility recherche un succès à long terme en tant qu'entreprise durable. Cela n'est possible que si les processus internes intègrent également des critères écologiques et sociaux. Lorsque des conflits d'objectifs apparaissent, une perspective à long terme aide à prendre les bonnes décisions, ce qui explique que Mobility analyse toujours de façon poussée les effets de ses décisions. Toutes les décisions sont prises dans l'optique d'obtenir l'impact global le plus positif possible pour les clients, les collaborateurs, la société, l'environnement et l'entreprise. Mobility réalise notamment des arbitrages entre efficacité et innovation, entre orientation à court et long terme et entre intérêts particuliers et intérêt général.

² Evaluation Carsharing (2012), Interface Études politiques Recherche Conseil, basée sur les paramètres 2012, données actualisées par extrapolation.

³ Exemple: BCG; What's ahead for car sharing? (2016)

Nos parties prenantes

Pour pouvoir continuer à avancer et identifier en temps voulu les opportunités et les risques opérationnels, Mobility pratique un échange intensif avec ses parties prenantes. Parmi ses principaux interlocuteurs figurent les clients, les sociétaires, les délégués, les collaborateurs, des organisations de défense de l'environnement, des organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que des représentants de la collectivité, des pouvoirs publics et du monde économique et politique.

Mobility entretient un dialogue étroit avec ses sociétaires

Fin 2016, Mobility comptait 63'600 sociétaires, soit près de la moitié de ses clients. Pour le dialogue direct avec l'entreprise, ils ont disposé, comme les différents groupements de représentants de la coopérative, de diverses plates-formes: l'assemblée des délégués, les forums de délégués, les assemblées de section ainsi que les rencontres régionales ponctuelles dans les sections (voir pages 21).

Mobility est toujours à l'écoute du feed-back de sa clientèle

Les souhaits des clients sont l'un des principaux facteurs qui poussent Mobility à optimiser sans cesse ses services. L'entreprise attache donc une grande importance au feed-back, systématiquement et très régulièrement recueilli auprès des clients à la faveur d'enquêtes en ligne. Les personnes résiliant leur abonnement sont également interrogées: la société coopérative souhaite en effet connaître leurs motifs et déterminer le potentiel d'amélioration.

Par ailleurs, selon les besoins, l'entreprise procède à des enquêtes ponctuelles sur des thèmes particuliers: ainsi, pendant l'exercice sous revue, elle a lancé le projet pilote Mobility-One-Way avec le concours d'une communauté composée de clients et non-clients. Par ailleurs, Mobility a passé en revue la facilité d'utilisation de ses canaux de commerce électronique et recueilli des commentaires sur le thème du covoiturage. Mobility reçoit aussi en permanence des commentaires par e-mail ou téléphone et via les réseaux sociaux (Facebook p. ex.). Les données ainsi recueillies alimentent les processus de gestion de la qualité et de l'innovation de l'entreprise.

Mobility mise sur une culture d'entreprise placée sous le signe de la transparence et la franchise

Le dialogue, la transparence et la franchise sont des éléments essentiels de la culture d'entreprise de Mobility. L'entreprise organise des réunions de secteur et de département régulières et structurées, possède des barèmes salariaux transparents, s'attaque ouvertement aux problèmes qui surgissent, propose à ses collaborateurs de faire part de leurs idées et pratique, à tous les niveaux, une culture de la porte ouverte. Tous les mois, les collaborateurs sont informés par courriel de la marche des affaires et, tous les semestres, la direction effectue des présentations auxquelles l'ensemble des collaborateurs a toute liberté d'assister. Des séances d'information additionnelles sont organisées selon les besoins.

Les collaborateurs notent systématiquement leur satisfaction dans le cadre d'une enquête. L'étude terminée, après la publication interne des résultats, l'entreprise prend des mesures concrètes, en concertation avec la direction et les collaborateurs, visant à assurer le processus d'amélioration continue. La prochaine enquête est prévue pour mars 2017.

Mobility s'appuie sur des partenaires fiables

La mise en place et l'entretien de partenariats à long terme ainsi que les précieux échanges qui ont lieu dans ce cadre sont d'une grande importance pour le succès de Mobility. Cela permet à l'entreprise de rassembler des connaissances et de mettre en œuvre des idées communes. Les partenariats de longue date (notamment avec différentes villes et communes, les CFF, AMAG, la Migros, SuisseEnergie, des hautes écoles, etc.) ont contribué à améliorer et à développer sans cesse l'offre de la société coopérative.

Mobility entretient un dialogue avec le monde économique et politique et avec les étudiants

Mobility entretient un dialogue actif avec les étudiants, la sphère économique, les administrations et les politiques, notamment dans le cadre de discussions en podium ou d'exposés (p. ex. sur les thèmes suivants: «La mobilité de l'avenir avec les transports publics», «Énergies renouvelables et efficacité énergétique» ou «Tendances de la mobilité»). Par ailleurs, la société coopérative peut s'appuyer sur un réseau étendu, par le biais de plus de 30 affiliations à des associations et organisations (Union Internationale des Transports Publics, congrès Wocomoco, p. ex.). La participation à des tables rondes sur le développement territorial, l'avis d'experts de Mobility et la prise en compte de ces éléments dans les études viennent compléter nos multiples engagements.

Chaque année, Mobility encadre 12 travaux d'étudiants, contribuant ainsi à l'attrait de la place de formation suisse. Ce soutien peut prendre la forme d'interviews, d'une participation à des enquêtes ou d'un rôle de promoteur pour des thématiques spécifiques.

Nos filiales et participations

Mobility International SA

La société Mobility International SA (MIAG) est une filiale à 100% de Mobility Société Coopérative; son siège est à Lucerne. Elle développe, exploite et vend des licences pour le système ERP de car sharing «MobiSys 2.0». Grâce à un savoir-faire étendu en matière de car sharing et de technologie et à plus de vingt ans d'expérience en matière d'exploitation, MIAG a fait de MobiSys 2.0 ce qu'il est aujourd'hui: une solution pour car sharing intelligente, efficace et complète.

Pendant l'exercice sous revue, MIAG a poursuivi le développement du système «MobiSys 2.0 for Carsharing»: dans le cadre du lancement de l'activité d'un client d'outre-mer et de divers autres projets de clients, MIAG a développé de nouvelles fonctions et les a implémentées dans le système. En guise d'exemples, citons l'interface de base permettant une intégration plus simple des systèmes de décompte, la «plate-forme de communication MobiSys», qui assure la communication avec les différentes unités embarquées, ainsi que «l'API publique» relative à MobiSys 2.0. Cette dernière permet d'accéder aux plates-formes de mobilité et d'intégrer les offres multimodales de transport.

Outre l'offre destinée aux exploitants de car sharing, MIAG a également poursuivi résolument le développement de fonctionnalités de «MobiSys 2.0 for Fleet». Ce produit simplifie la gestion et le contrôle des flottes d'entreprise et est disponible séparément depuis cette année. Grâce à sa modularité, cette solution est particulièrement destinée à de grandes flottes ou de grands prestataires de flotte.

Catch a Car SA

Catch a Car SA est une filiale de Mobility Société Coopérative. Mobility est ici l'investisseur majeur. Les autres investisseurs sont Allianz (solution d'assurance) et AMAG (livraisons de véhicules et prestataire pour l'entretien et les réparations). En qualité de partenaire stratégique, les CFF et SuisseEnergie soutiennent les mesures de communication et commercialisation de Catch a Car. Catch a Car exploite le premier et unique service de car sharing en free-float de Suisse. Les clients localisent les Catch-Cars à l'aide de leur smartphone ou du site Web, puis réalisent leur trajet du point A vers le point B. Les voitures peuvent être garées gratuitement sur n'importe quelle place de parc publique de la zone Catch-Car, où une carte de résident est valable. Le paiement s'effectue à la minute.

Pendant l'exercice sous revue, le projet pilote de Bâle, d'une durée de deux ans, est arrivé à son terme. Il a démontré que le car sharing en free-float fonctionnait aussi dans les villes suisses. Dans l'intervalle, des milliers de Bâlois utilisent les Catch-Cars, ce qui a pour effet, selon l'EPFZ, qui assure le suivi scientifique de Catch a Car, de réduire le nombre de voitures privées utilisées, de promouvoir l'utilisation des transports publics et de réduire la congestion sur les routes. Une Catch-Car remplace quatre voitures privées.

Catch a Car s'est positionnée avec succès sur le marché. Le nombre d'inscriptions et de trajets n'a cessé d'augmenter en 2016, tout comme le nombre de personnes ayant rejoint la communauté Catch a Car sur les réseaux sociaux. Les feed-backs fournis par les clients contribuent à l'amélioration constante de l'offre.

Les clients tout comme les autorités sont convaincus par le concept: depuis novembre, Catch a Car opère également à Genève. À Genève, l'entreprise utilise le modèle «eco-move up!» de VW, propulsé au biogaz, totalement neutre en CO₂, et doté d'un réservoir à essence de secours. Dans le futur, Catch a Car aimerait convaincre d'autres villes de l'intérêt du car sharing en free-float.

Sharoo SA

Sharoo SA est une start-up fondée en mai 2014 par m-way SA, filiale de la Migros, dans laquelle la Mobilière, AMAG et Mobility détiennent des participations.

Si Mobility a choisi de prendre une telle participation, c'est parce que le car sharing peer-to-peer est une prestation de service intéressante et constitue une nouvelle pièce de puzzle sur le marché de la mobilité collaborative. Plus le puzzle comptera de pièces, mieux l'idée du car sharing sera ancrée dans les esprits en Suisse. En tant que pionnière, Mobility peut contribuer, par son savoir-faire, à la mise en place de tels services.



131'700 clients
ont compris les avantages de Mobility.

DURABILITÉ
ÉCONOMIQUE
ET INNOVATION

L'éventail de nos services

Mobility garantit à ses 131'700 clients une mobilité parfaitement adaptée à leurs besoins

Mobility a pu de nouveau conquérir de nouveaux clients: 131'700 abonnés et sociétaires (+4'400 par rapport à l'exercice précédent) utilisent aujourd'hui la flotte de Mobility. De plus en plus de jeunes ont recours aux services de Mobility et cette tendance s'est une fois encore confirmée durant l'exercice en cours, grâce en particulier aux offres sur mesure imaginées pour ce groupe cible. Les offres ciblant les élèves-conducteurs et les étudiants sont particulièrement populaires.

Par ailleurs, la société coopérative a enregistré une croissance particulièrement élevée de sa clientèle dans les zones urbaines de la Suisse romande.

Mobility propose 1'500 emplacements avec 2'950 véhicules

Mobility a gardé le cap et s'est concentrée en 2016 sur l'extension de son réseau d'emplacements dans les villes et agglomérations, même si des emplacements sont aussi régulièrement ouverts en zone rurale, là où cela s'avère judicieux. Aujourd'hui, les clients ont à leur disposition 2'950 véhicules (+50 par rapport à l'exercice précédent) répartis entre 1'500 emplacements (+40). Deux tiers de la population suisse (soit 85% de toutes les communes de plus de 5'000 habitants) disposent, dans leur commune, d'au moins un emplacement Mobility.

Pour que ce réseau puisse rester le plus dense possible, la société coopérative a pris en charge le déficit de nombreux emplacements peu demandés durant l'exercice sous revue. Leur fermeture est néanmoins envisagée quand ils ne parviennent pas, de manière continue, à atteindre le seuil de rentabilité et qu'une inversion de tendance paraît peu probable.

Mobility Business car sharing rend les entreprises mobiles

Au cours de l'exercice 2016, 4'600 clients business ont fait appel à Mobility (+400 par rapport à l'exercice précédent). Le secteur Business car sharing a ainsi généré 23.0% du chiffre d'affaires total de Mobility, ce qui représente une progression de 0.4 point de pourcentage par rapport à l'exercice précédent.

Les clients business utilisent les offres de Mobility à différentes fins: primo pour les voyages d'affaires (avec des véhicules Mobility), secundo pour la gestion de leur flotte (utilisation exclusive de véhicules Mobility ou installation de la technologie de car sharing sur les véhicules d'une flotte existante) et tertio dans un rôle d'investisseur. Ce dernier aspect englobe les solutions de mobilité locales (notamment pour les complexes résidentiels et communes). Ainsi, durant l'exercice sous revue, Mobility a lancé l'offre «Mobility-Electro», qui met des véhicules électriques à la disposition de l'investisseur au lieu souhaité, véhicules qui peuvent alors être utilisés par des tiers. Cette offre fonctionne selon le même principe que mobility@home.

mobility@home ou une mobilité moderne pour les complexes résidentiels

mobility@home place des autos en car sharing directement devant la porte de complexes résidentiels et propose à leurs résidents une alternative crédible à la première ou seconde voiture, en combinaison avec les transports publics. Au cours de l'exercice sous revue, 20 véhicules mobility@home étaient en service.

Les véhicules Mobility répondent aux exigences les plus strictes

Aujourd'hui, et comme elle continuera de le faire dans le futur, Mobility met l'accent sur l'achat de nouveaux véhicules répondant aux exigences les plus strictes en matière d'efficacité énergétique, de sécurité et de qualité ainsi qu'aux souhaits des clients, tout en étant conformes à l'évolution du marché.

En matière d'efficacité énergétique, Mobility affiche un excellent bilan: sur la base des données des constructeurs, les valeurs d'émission moyennes se sont situées à 96.5g de CO₂/km durant l'exercice sous revue, un chiffre nettement inférieur à la moyenne du marché suisse (135g de CO₂/km). La légère augmentation de la moyenne de Mobility par rapport à l'exercice précédent (5.5g de CO₂/km) s'explique entre autres par une hausse du nombre de véhicules à boîte automatique dans la flotte.

Dans la catégorie Emotion, Mobility a décidé de ne plus acheter de véhicules, mais de les prendre en leasing sur une base annuelle. Cela permet à Mobility d'éviter le processus de revente, coûteux pour ce genre de véhicules. Concrètement, au printemps, Mobility a fait l'acquisition de dix Audi A4 2.0 TDI et Audi Q3 2.0 TDI S tronic quattro, auxquelles sont venues s'ajouter 30 Audi A3 Sportback 1.4 TFSI CoD S tronic et Audi Q2 1.4 TFSI CoD S tronic en décembre. La marque Audi se distingue en particulier par ses systèmes innovants d'assistance à la conduite, dont les clients Mobility profitent pleinement.

En 2016, les véhicules à boîte automatique représentaient 28,8% de la flotte, soit une hausse de 7,5%. La part des véhicules équipés de systèmes de navigation est passée quant à elle de 11,1% à 27,5%. Grâce à eux, les conducteurs peuvent encore davantage se concentrer sur le trafic, ce qui réduit le risque d'accident.

Les véhicules Mobility ont deux ans en moyenne

Le parc de véhicules de Mobility affiche un âge moyen de moins de deux ans (âge moyen des voitures de tourisme en Suisse: 8,4 ans). L'entreprise garantit ainsi le respect des normes de sécurité les plus élevées. Rien qu'en 2016, quelque 820 nouveaux véhicules sont venus étoffer la flotte, dont 30 cabriolets et 80 véhicules Emotion.

La part des trajets de service – c.-à-d. le laps de temps pendant lequel un véhicule n'est pas disponible pour cause de réparation, de nettoyage, d'entretien ou de panne – a été ramenée à 1,9% en 2016 (-0,2% par rapport à l'exercice précédent) grâce à une gestion du temps efficace.

Emplacements	Variation			
	2016	2015	absolue	en %
Total des emplacements (valeurs arrondies)	1'500	1'460	40	2,7
Gares				
Nombre d'emplacements dans les gares	405	400	5	1,3
Nombre de voitures dans les gares	1'140	1'130	10	0,9

Trajets	Variation			
	2016	2015	absolue	en %
Fiabilité	99,1%	99,2%	-0,1%	-
Trajets de service (part de temps au cours duquel la flotte n'est pas disponible pour les clients)	1,9%	2,1%	-0,2%	-
Perturbations	0,9%	0,8%	0,1%	-
Voiture non disponible à l'emplacement (restitution tardive)	0,6%	0,6%	0,0%	-
Pannes	0,3%	0,2%	0,1%	-

Mobility a consenti des efforts particuliers à Winterthour

Cette année encore, Mobility s'est donné pour objectif de générer une croissance particulièrement forte dans une ville déterminée en concentrant sur elle ses efforts marketing. En 2016, elle y est largement parvenue dans la ville et dans l'agglomération de Winterthour. De nombreuses mesures marketing ont été mises en œuvre, notamment des actions de publi-postage ciblant des clients potentiels, de la publicité extérieure et un engagement auprès de la Haute école des sciences appliquées de Zurich, ZHAW. Et ces efforts ont porté leurs fruits: Mobility a pu développer son offre d'emplacements, enregistrant une croissance supérieure à la moyenne (près de 6%) de son portefeuille clientèle.

Mobility est un élément central de la mobilité combinée

Grâce au car sharing en combinaison avec les transports publics, chaque Suisse dispose d'une chaîne de transport parfaitement huilée. Mobility stationne près de 1'150 véhicules Mobility aux abords de plus de 400 gares. Mobility entretient dès lors une collaboration très étroite avec les sociétés de transport public, en particulier avec les CFF, un partenaire de longue date. Le SwissPass, qui rassemble différentes offres de mobilité, était utilisé par près de 24'000 clients Mobility fin 2016. Par ailleurs, Mobility est intégrée dans le planificateur de voyage des CFF, qui établit des itinéraires intelligents en mode multimodal d'un simple clic.

Les nombreuses coopérations de Mobility offrent une valeur ajoutée aux clients

Les coopérations marketing jouent également un rôle dans la croissance de Mobility car sharing. L'entreprise et ses partenaires profitent d'offres mutuellement complémentaires ainsi que de synergies financières et en termes de communication. Les canaux de communication des partenaires permettent en effet d'accéder à de nouveaux groupes cibles et d'élargir le spectre de communication.

Les partenariats offrent donc de nombreux avantages aux clients Mobility. Ils bénéficient de réductions (chez Europcar et Hertz notamment; notons que Mobility a fêté en 2016 le 20^e anniversaire de sa collaboration avec Hertz) ainsi que de prestations supplémentaires, comme des points Cumulus à chaque trajet (un client privé sur trois profite de ce système). En contrepartie, les clients, membres et collaborateurs de nos partenaires de coopération peuvent obtenir l'abonnement Mobility à des conditions préférentielles. Ponctuellement, Mobility propose aussi à ses clients des offres exclusives à haute valeur ajoutée, comme l'Hotelcard, une sorte de «carte demi-tarif» utilisable dans les hôtels en Suisse et ailleurs.

Mobility apporte son soutien à des organisations sociales

Durant l'exercice sous revue, Mobility a renoncé à offrir un cadeau de Noël à ses clients et partenaires, préférant faire un don de CHF 5'000 à l'organisation «Sternentaler». Cette organisation apporte son aide aux familles comptant un enfant malade ou handicapé ou ayant perdu un enfant.

Par ailleurs, Mobility octroie divers mandats à des organisations employant des personnes handicapées. Ainsi, l'envoi postal des factures est confié à la Fondation Brändi.

Nos innovations et nos technologies

L'offre Mobility-One-Way en cours de test

Depuis le mois de juillet de l'exercice sous revue, Mobility propose des trajets aller simple dans le cadre de sa nouvelle offre «Mobility-One-Way». L'entreprise répond ainsi à un souhait souvent exprimé par la clientèle. À l'heure actuelle, des transferts sont possibles entre Zurich, Berne, Bâle, Lucerne, l'aéroport de Zurich, le quartier d'Altstetten à Zurich et Soleure.

Mobility a développé cette offre en collaboration avec une communauté de clients et d'utilisateurs potentiels. Cela a permis de mieux comprendre les besoins et d'en tenir compte dans les développements ultérieurs: ainsi, un système de pré-réservation a été mis en place, ce qui permet de mieux planifier les trajets, et le réseau de stations a été étendu. Des enquêtes auprès de la clientèle ont également appris à Mobility que la structure des prix est validée par la clientèle, que le deuxième trajet est généralement effectué avec les transports publics et que Mobility-One-Way est utilisé pour des trajets qui ne seraient pas effectués avec l'offre Mobility normale (petits transports interurbains p.ex.).

La société coopérative décidera en 2017 de l'avenir concret de l'offre Mobility-One-Way.

Mobility veut mieux promouvoir les grands emplacements

Les 1'500 emplacements Mobility répartis sur tout le territoire suisse sont un point de contact pour les clients Mobility existants, mais aussi un outil marketing à l'égard des nouveaux clients potentiels. Durant l'exercice sous revue, la société coopérative a dès lors retravaillé son concept marketing pour le tester ensuite à trois emplacements. L'accent a été mis sur une meilleure visibilité et une information plus détaillée pour les personnes intéressées. Les résultats obtenus ont convaincu, si bien qu'à partir de 2017, des emplacements très fréquentés seront progressivement relookés.

Dans le cadre du marketing d'emplacements, d'autres mesures ont encore été mises en œuvre, dont des publipostages et des campagnes d'affichage autour d'emplacements Mobility précis.

Mobility renforce sa présence sur les réseaux sociaux

Mobility continue à faire des progrès dans le domaine des réseaux sociaux. Il est particulièrement réjouissant de constater que les fans et autres followers communiquent de plus en plus avec la société coopérative et s'informent activement. Avec ses 7'100 fans, Facebook reste le canal le plus prolifique (+1'700 par rapport à l'exercice précédent), le lancement d'un propre calendrier de l'Avent ayant été particulièrement bien accueilli par les fans. Sur Instagram, 460 personnes suivent Mobility, le nombre de followers ayant dès lors été quadruplé; du côté de Twitter enfin, où Mobility publie désormais aussi tous ses communiqués de presse, les followers sont à présent au nombre de 500 (+190).

Mobility permet aux clients de dialoguer en direct avec la direction

«Inside Mobility» – c'est le nom de ce nouveau canal d'information créé durant l'exercice sous revue – permet aux clients de communiquer en direct avec la direction de Mobility. Tous les deux mois depuis juillet 2016, un membre de la direction se met à la disposition du public et répond en ligne (sur le site Internet) à toutes les questions qui lui sont posées. Grâce à cet échange des plus précieux, Mobility a la possibilité de recevoir des commentaires importants de l'extérieur tout en prenant le pouls de ses clients. Jusqu'à présent, les questions les plus fréquemment posées avaient trait à la flotte, aux prestations de Mobility ainsi qu'au futur de la mobilité.

Mobility fait partie du planificateur de voyage des CFF

Planifier, réserver et voyager simplement et rapidement en Suisse: c'est possible avec le planificateur de voyage des CFF, qui combine différents moyens de locomotion. Depuis la mi-décembre l'appli de prévisualisation est accessible publiquement et aide à trouver le meilleur itinéraire d'un point A à un point B. Outre l'offre de transport public, Mobility et Publibike sont également intégrées dans cette appli. Grâce à une nouvelle interface API, la disponibilité des véhicules Mobility est vérifiée en temps réel et les voitures peuvent être réservées directement dans l'appli.

Mobility est synonyme de transparence absolue des coûts

Pour pouvoir aussi démontrer la compétitivité de ses prix aux clients potentiels, Mobility a lancé un calculateur de prix public sur son site Internet en mai 2016. Chacun peut donc calculer à son gré les coûts de n'importe quel trajet (heures et kilomètres). Le calculateur est directement lié à la carte des emplacements, de sorte que le trajet saisi peut aussi être réservé directement.

Les systèmes informatiques de Mobility traitent 2.8 millions de mouvements de réservation avec une totale fiabilité

Le nombre total de mouvements de réservation a augmenté en 2016 pour approcher la barre des 2.8 millions (+185'000 par rapport à l'exercice précédent). Pour la première fois, Mobility a enregistré plus d'un million de mouvements de réservation (1'076'000) par smartphone. Par rapport à l'exercice précédent, la part d'e-business a augmenté de 0.6 point de pourcentage pour atteindre 94.8%; la part des réservations effectuées auprès de la Centrale de services 24h/24 s'est élevée à 5.2% (-0.6 point de pourcentage par rapport à l'exercice précédent).

Mouvements de réservation	2016	2015	Variation	
			absolue	en %
Internet (portail clientèle)	32.1%	35.7%	-3.6%	-
Mobile-Reservation/appli	38.5%	34.1%	4.4%	-
Ordinateur de bord	24.1%	24.3%	-0.2%	-
Centrale de services 24h/24	5.2%	5.8%	-0.6%	-
Total	100.0%	100.0%		
Disponibilité du système informatique				
Indisponibilité de la plate-forme de réservation (h)	21.8	6.7	15.1	224.3
Disponibilité du système de réservation	99.8%	99.9%	-0.1%	-

Notre forme juridique

63'600 clients sont également sociétaires

Par le paiement de leur part de sociétaire, qui leur est remboursée en cas de départ de la coopérative, les sociétaires deviennent automatiquement copropriétaires de Mobility Société Coopérative. En 2016, le nombre de sociétaires a augmenté pour atteindre 63'600 personnes (+4'600). Cela représente une part de 48.3% du portefeuille clientèle de la coopérative (46.3% l'exercice précédent). Les sociétaires contribuent à hauteur de presque trois quarts (70.4%) au financement du Groupe Mobility:

- capital propre 69.6%
- prêts de sociétaires 0.8%

Sur le plan financier, les sociétaires font l'économie de la cotisation d'abonnement et bénéficient de surcroît de rabais sur leur chiffre d'affaires des trajets. Sur le plan coopératif, les sociétaires peuvent exercer leur droit de codécision lors des assemblées de section. Au total, 707 sociétaires (+2.8% par rapport à l'exercice précédent) ont participé à ces assemblées qui ont eu lieu dans les 19 sections aux mois de janvier et février 2016. À cette occasion, Mobility leur a fourni des informations sur l'évolution de leur section ainsi que sur une série de projets et la marche générale des affaires. Lors des assemblées de section, les sociétaires ont l'opportunité de formuler des demandes à l'administration et des propositions à l'intention de l'assemblée des délégués ou encore, les années d'élection, de poser leur candidature au poste de délégué ou de délégué suppléant.

Les sociétaires sont représentés par les 150 délégués de Mobility

Les délégués sont élus lors de leurs assemblées de section respectives pour une durée de deux ans. Le nombre de délégués par section est proportionnel au nombre de sociétaires de chaque section. Pour les informer de la marche des affaires et des développements au sein de Mobility, Mobility convie les délégués à différents événements. Ainsi, lors des quatre forums de délégués organisés au cours de l'exercice sous revue, la société coopérative a demandé l'avis des personnes présentes concernant l'élaboration de l'offre de «ride sharing» (covoiturage). Par ailleurs, les délégués ont accès à divers canaux d'information, tels que le portail électronique des délégués.

Les délégués sont les représentants des sociétaires de leur section, notamment lors de l'assemblée annuelle des délégués. Cette assemblée a eu lieu à Berne le 21 mai 2016, en présence de 143 délégués, et a notamment approuvé le rapport d'activité et les comptes annuels 2015, élu les mandataires des différents organes (y c. élections de remplacement de la «commission de gestion») et pris diverses décisions réglementaires; elle a aussi pris position par rapport à un mandat d'agir.

65 délégués suppléants assistent les délégués

Les délégués suppléants ont une sorte de «fonction stand-by» en termes de succession ou de suppléance des délégués élus. Soit ils remplacent un délégué de leur propre section si celui-ci démissionne en cours de mandat, soit ils le représentent ponctuellement à un événement. Le nombre de délégués suppléants que chaque section peut élire à titre facultatif pour une durée de deux ans est au maximum de la moitié du nombre de délégués. À l'instar des délégués, les délégués suppléants participent à des événements coopératifs; ils reçoivent aussi les mêmes informations que les délégués. Au cours de l'exercice sous revue, trois délégués suppléants ont fait usage pour la première fois de la possibilité qui leur est offerte d'assister, en tant qu'invités, à l'assemblée des délégués.

3 présidents et 10 responsables de section organisent 19 assemblées de section

S'ils le souhaitent, les sociétaires peuvent élire un président de section dans les rangs de leurs délégués déjà élus. Celui-ci a notamment pour tâche d'aider à préparer l'assemblée de sa section et de la présider. Trois des 19 assemblées de section («Zürich Stadt/Zürich West», «Zürich Ost» et «Region Olten») ont été organisées par les présidents de section durant l'exercice sous revue. Dans les 16 autres sections, les responsables de section ont assuré cette tâche.

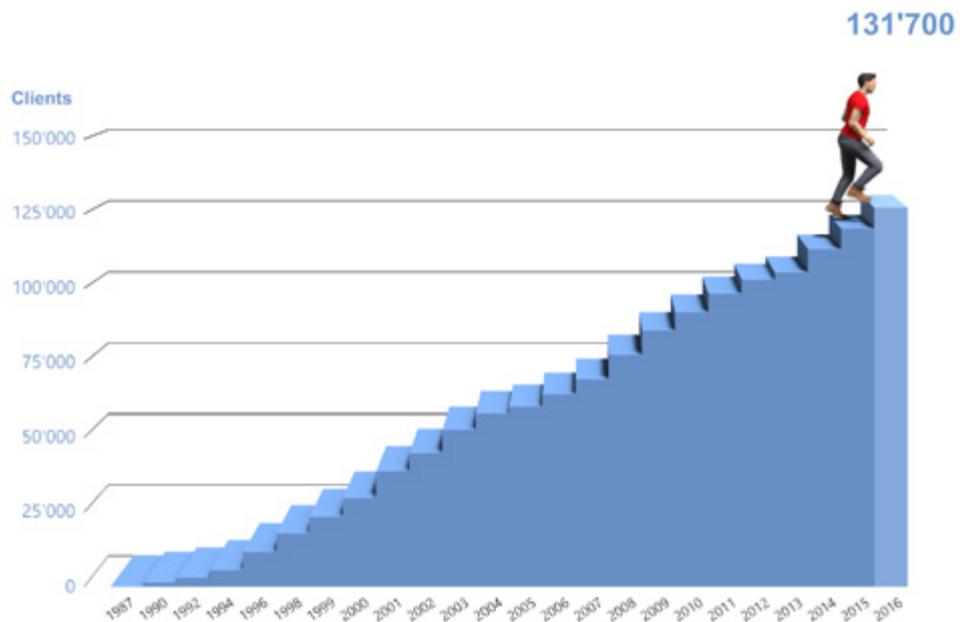
Notre site Web (www.mobility.ch/fr/a-propos-de-mobility/mobility-societe-cooperative/la-structure-de-cooperative/cycle-annuel/) fournit des informations complémentaires sur le cycle annuel de la société coopérative et sur les différents mandats.

La durabilité économique en un coup d'œil

Mobility propose 1'500 emplacements dans toute la Suisse



Plus de 131'000 clients utilisent les véhicules Mobility





Aloha
Hawaii



CHF 4'000

C'est le montant que Mobility permet d'économiser chaque année par rapport à la voiture privée.

DURABILITÉ SOCIALE

Nos clients

Les clients Mobility sont extrêmement satisfaits

En 2016, Mobility a envoyé 8'602 questionnaires à ses clients, de façon tout à fait aléatoire. Le taux de réponse a avoisiné les 22%.

Comme l'année précédente, la satisfaction globale se situe à un niveau élevé de 8.9 points sur 10. Parmi les personnes interrogées, 97.0% déclarent être «plutôt satisfaites» à «très satisfaites» de Mobility (98.5% l'exercice précédent). Cette évaluation correspond à des notes comprises entre 7 et 10. Une analyse concrète de la satisfaction globale fait apparaître que la Centrale de services 24h/24 brille particulièrement en matière de cordialité, avec 9.3 points, et de compétence, avec 9.2 points. Nous avons donc pu maintenir le haut niveau de satisfaction enregistré l'exercice précédent. Les clients apprécient également la densité du réseau d'emplacements (8.8), la facilité d'utilisation des véhicules (8.7) et la diversité des catégories de véhicules (8.6). Les tarifs horaires et kilométriques figurent toujours dans le quart supérieur de l'échelle de satisfaction, même si – comme lors des exercices précédents – ils recueillent de moins bonnes notes. Mobility a réagi à ces chiffres en proposant différentes possibilités d'économie et des promotions, et en offrant un conseil clientèle optimal. Mobility cherche à optimiser en continu la qualité de son service à la lumière des feedback de la clientèle et à travers des processus internes d'amélioration permanente.

À l'image de la satisfaction globale, le lien avec l'entreprise reste également à un très haut niveau. À la question de savoir s'ils recommanderaient Mobility, 96% des utilisateurs ont répondu «oui, sans hésiter» ou «plutôt oui».

Les clients Mobility font une économie de 4'000 francs par an

L'économie annuelle pour les utilisateurs d'une mobilité combinée (base de calcul: transports publics 75%, car sharing 25%) s'élève à quelque CHF 4'000 par an par rapport à l'utilisation d'une voiture privée (voiture compacte Economy, kilométrage annuel 7'500 km)⁴. Mobility offre donc une mobilité plus avantageuse à ses clients.

Mobility accorde la plus haute importance à la sécurité de ses clients

La sécurité des clients est la priorité absolue chez Mobility. Tous les véhicules sont soumis à des contrôles stricts, mais sont aussi testés et évalués par des spécialistes, et disposent d'équipements techniques de sécurité tels que l'ABS, l'ESP ou plusieurs airbags. En outre, un nombre croissant de véhicules sont dotés de nouvelles fonctions d'aide (capteurs de parcage à l'avant et à l'arrière, p. ex.). Depuis la mi-2015, les nouveaux véhicules proposés dans les catégories Micro, Combi, Electro, Cabrio, Emotion, Minivan et Transporter sont équipés d'un système de navigation et d'un dispositif mains libres. En 2016, la part de véhicules équipés d'un système de navigation est passée de 11% à 27.5%.

Lors de l'évaluation des véhicules, Mobility se base sur la norme internationale du crash-test Euro-NCAP: la note moyenne de la flotte était de 4.8 étoiles (maximum 5). Un tel niveau démontre à quel point Mobility respecte ses critères de sécurité dans sa politique d'achat.

Mobility soutient RoadCross

Grâce à son travail de prévention, la Fondation RoadCross Suisse apporte une importante contribution à la sécurité routière en Suisse. Lors des événements organisés par cette fondation, des conseillers professionnels montrent aux jeunes les conséquences sociales, juridiques et économiques à long terme des accidents de la route ainsi que les mesures permettant de les prévenir (vitesse adaptée, pas d'alcool ni de portable au volant, port obligatoire de la ceinture de sécurité, etc.). Un don de Mobility a permis d'organiser vingt événements de prévention durant l'exercice sous revue; plus de 95% des jeunes les ont jugés, après coup, «bien» ou «très bien».

⁴ Les frais d'une voiture privée se basent sur les indications du TCS et incluent la location de places de parc, les impôts de circulation, l'assurance responsabilité civile et casco, la vignette autoroutière suisse, le service de dépannage et l'amortissement annuel. S'ajoutent à cela les frais variables (à savoir carburant, huile, pneus, entretien et réparations).

Nos collaborateurs

Mobility pratique le soutien et l'exigence

Mobility est un employeur responsable et attaché aux valeurs, qui offre des conditions de travail attrayantes. En contrepartie, elle attend de ses collaborateurs qu'ils fassent clairement preuve d'esprit clientèle et d'un sens aigu des responsabilités, ainsi que l'exige la stratégie d'entreprise, parfaitement transparente en interne, et les objectifs qui en découlent.

Les compétences d'encadrement, avec le dialogue permanent et transparent qu'elles supposent, sont l'un des principaux facteurs de succès. L'entreprise veille dès lors à ce que ses cadres soient parfaitement reliés en réseau, pratiquent des échanges intensifs et travaillent tous avec la même orientation stratégique à l'esprit. Ils en élaborent les lignes directrices lors d'un workshop annuel, durant lequel des objectifs pour l'année sont définis et harmonisés sur la base des objectifs de l'entreprise. Les nouveaux cadres sont préparés à leurs fonctions grâce à des séminaires externes.

Tous les collaborateurs ont la possibilité, à l'occasion d'entretiens personnels organisés au moins deux fois par an, de discuter avec leur supérieur de la réalisation et de l'évolution de leurs conventions d'objectifs. Cela permet de définir des domaines de tâches adaptés à chaque individu, exigeants et riches de sens. Par ailleurs, Mobility offre des possibilités de développement et des opportunités d'avancement au sein de l'entreprise: ainsi, durant l'exercice sous revue, 6% des collaborateurs ont pu s'atteler à une nouvelle tâche ou prendre en charge un domaine de responsabilité plus large. Tous les collaborateurs ont également pu suivre deux exposés sur les thèmes de la simplicité et de la gestion du stress sur le lieu de travail respectivement.

Mobility est synonyme d'égalité des chances et de responsabilité sociale

Lorsque des postes sont à pourvoir, Mobility veille tout particulièrement à trouver des personnes qui correspondent aux profils requis en termes de compétences techniques et relationnelles. Dans son échelle des valeurs, Mobility considère l'égalité des chances comme une évidence: la société coopérative engage des collaborateurs indépendamment de leur culture ou de leur religion. Un équilibre s'est établi entre les fonctions de différents niveaux de qualification ainsi qu'entre les hommes et femmes. Il n'existe toutefois aucun quota formel, y compris au niveau des différentes régions linguistiques du pays.

Les familles en particulier profitent des règles progressistes en vigueur chez Mobility. Ainsi, les jeunes pères obtiennent jusqu'à quatre semaines de congé, en fonction de leur ancienneté. Le congé de maternité dure 16 semaines, avec maintien intégral de la rémunération. Mobility est régulièrement citée en exemple dans les médias suisses pour les avantages qu'elle offre à ses collaborateurs. De plus, les années où la marche des affaires est positive, tous les collaborateurs bénéficient d'une participation au bénéfice de l'entreprise, dans une parfaite égalité de traitement.

Mobility se prépare à déménager à Rotkreuz

En raison de travaux de transformation et d'un manque de place au siège actuel de l'entreprise à Lucerne, Mobility a pris la décision, durant l'exercice sous revue, de déménager à Rotkreuz, dans le bâtiment Suurstoffi, fin 2017. Un concept global convaincant, neutre en CO₂, et la possibilité de disposer de postes de travail modernes et tournés vers l'avenir ont été des facteurs déterminants dans ce choix. Les préparatifs vont bon train pour garantir un aménagement optimal des postes de travail. Quatre groupes de travail constitués de collaborateurs de différents départements élaborent des concepts en matière de mobilité, de processus, de design, de planification de la construction et de communication. De manière générale, les collaborateurs bénéficient de plusieurs possibilités de codécision en rapport avec le déménagement.

Mobility veille à la santé de ses collaborateurs

Mobility s'est fixé pour objectif de promouvoir la satisfaction, la santé et le bien-être de ses collaborateurs. Pour cette raison, elle leur permet de recourir, sur base anonyme, aux conseils externes d'ICAS⁵. ICAS fournit son aide pour toute question relative à n'importe quelle situation de la vie.

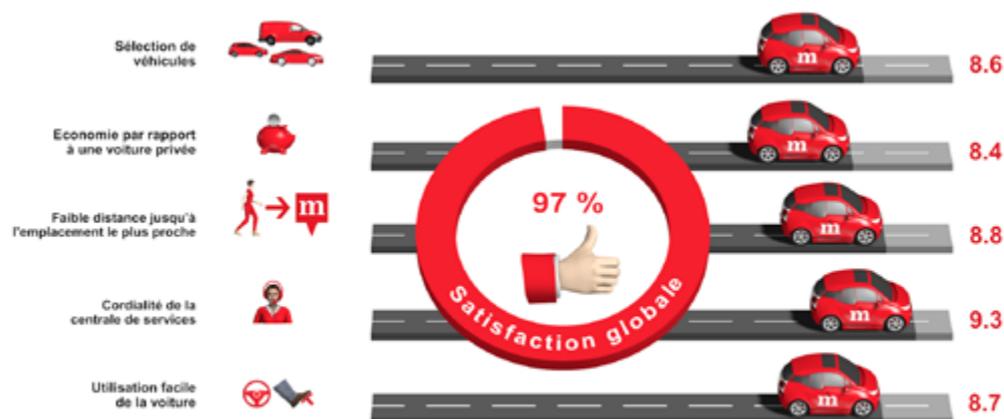
En 2016, le nombre de jours d'absence par collaborateur a été en moyenne de 3.4 jours (0.1 jour pour cause d'accident, 3.3 jours pour cause de maladie). Les collaborateurs malades ou victimes d'un accident bénéficient d'un encadrement et leur réinsertion après une absence de longue durée est planifiée avec soin. Mobility affiche donc un taux d'absentéisme inférieur à la moyenne suisse.

Collaborateurs	2016	2015	Variation	
			absolue	en %
Nombre de collaborateurs	205	190	15	7.9
Nombre d'ETP (= équivalents temps plein)	175	164	11	6.7
Fluctuations	11.6%	12.6%	-1.0%	-
Proportion de femmes	41.5%	44.9%	-3.4%	-
Proportion de femmes à un poste de direction	23.3%	32.1%	-8.8%	-
Proportion de collaborateurs à temps partiel	28.0%	29.0%	-1.0%	-
Âge moyen en années	39	39	0	0
Nombre d'apprenants	6	5	1	20.0
Jours d'absence pour maladie/accident par collaborateur	3.4	4.6	-1.2	-26.1
Frais de formation par collaborateur en CHF	942	1'041	-99	-9.5
Temps de travail hebdomadaire en heures	40	40	0	0

⁵ ICAS est une entreprise leader dans le conseil externe aux collaborateurs.

La durabilité sociale en un coup d'œil

Le degré de satisfaction des clients Mobility (échelle de 1 à 10)



En combinaison avec les transports publics, Mobility coûte moins cher qu'une voiture privée





163 terrains de football
en places de parc sont économisés grâce à Mobility.

DURABILITÉ ÉCOLOGIQUE

Notre efficacité énergétique

Mobility n'achète que des véhicules offrant une efficacité énergétique optimale

La prise en compte de l'étiquette Energie est un élément essentiel de l'évaluation des véhicules neufs. La transparence en matière de consommation qui en découle contribue à la réduction de la consommation moyenne de carburant des voitures neuves visée par Mobility et fournit de précieuses informations aux acheteurs de véhicules sur la consommation de carburant en litres/100 km, les émissions de CO₂ en g/km et l'efficacité énergétique sur la base du poids à vide des véhicules. Chez Mobility, les nouveaux modèles de véhicules appartiennent généralement à la meilleure catégorie d'efficacité énergétique, c.-à-d. la classe A (exceptions: catégories Minivan/Cabriolets/Transporter/Véhicules 4x4/Emotion).

Le style de conduite de l'utilisateur contribue également à l'efficacité énergétique d'un véhicule. En respectant les règles Eco-Drive, autrement dit en adoptant en particulier une conduite anticipative et régulière, on économise jusqu'à 10% de carburant. Cette technique de conduite peut être apprise lors de cours auxquels participent tous les collaborateurs du Service Mobil de Mobility; les clients Mobility peuvent aussi s'y inscrire à des conditions préférentielles.

Mobility économise l'équivalent de 163 terrains de football en places de parc

L'étude «Evaluation Carsharing» de l'Office fédéral de l'énergie a analysé les effets positifs du car sharing sur le comportement de mobilité des Suisses et, partant, sur notre environnement. Mobility a fait actualiser cette étude en 2012.⁶ Et le résultat était clair: les car sharers de Mobility sont aussi mobiles que le reste de la population, mais ils le sont autrement. Ils remplacent certains trajets en voiture par des trajets en transport public ou se déplacent à pied ou à vélo. Un ménage Mobility réduit ainsi son kilométrage en voiture de 27% par an, tout en augmentant de 12% le nombre de kilomètres parcourus avec les transports publics. Par ailleurs, les car sharers utilisent moins de voitures pour un même niveau de mobilité. Si Mobility n'existait pas, 22% de nos clients achèteraient une voiture aujourd'hui (et même plus de 50% dans le domaine du Business car sharing). Qui plus est, 31% des ménages clients Mobility possèdent moins de véhicules à moteur du fait de leur adhésion à Mobility. Compte tenu du portefeuille clientèle de 2016, grâce à ces effets, Mobility permet de faire l'économie de 31'000 véhicules et de 46'500 places de parc, soit la superficie de 163 terrains de football. L'impact environnemental positif est dû en majeure partie au changement de comportement des clients et, dans une moindre mesure (mais néanmoins non négligeable), à l'efficacité énergétique de la flotte de véhicules de Mobility.

⁶ Evaluation Carsharing (2012), Interface Études politiques Recherche Conseil, basée sur les paramètres 2012, données actualisées par extrapolation.

Notre efficacité carburant

Les clients Mobility économisent 9.5 millions de litres de carburant

L'étude «Evaluation Carsharing» confirme l'impact positif notable du modèle du car sharing sur la densité du trafic. La réduction de CO₂ calculée dans l'étude, résultant du changement de comportement des clients privés et business, permet par ailleurs d'estimer l'économie de carburant réalisée: au cours de l'exercice sous revue, cette économie s'est ainsi chiffrée à 9.5 millions de litres⁷ (+0.3 million par rapport à l'exercice précédent).

Les véhicules Mobility consomment 33% de carburant de moins que la moyenne des véhicules neufs en Suisse

La société coopérative est parvenue à ramener la consommation moyenne de sa flotte de 4.1l/100 km à 3.9l/100 km (d'après les données des constructeurs). Cette valeur est inférieure de 33% à la consommation moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse.⁸

Mobility tient compte de la consommation réelle

Durant l'exercice sous revue, Mobility a comparé la consommation effective de sa flotte avec les résultats de l'étude icct⁹. L'étude icct agrège les résultats de neuf études européennes (y c. celle du TCS), de manière à faire apparaître les écarts entre les valeurs de consommation des tests et les valeurs réelles. Au final, l'étude révèle une surconsommation moyenne de 42%. Chez Mobility, ce chiffre est légèrement inférieur. Il y a une chose qu'il faut bien comprendre: que l'on tienne compte des données des constructeurs ou de la consommation réelle, les véhicules Mobility affichent proportionnellement une efficacité énergétique et une écocompatibilité supérieures à la moyenne des véhicules privés immatriculés en Suisse.

Des valeurs d'émission plus précises ne seront disponibles qu'à partir de 2018, lorsque l'actuel système de test NEDC (Nouveau cycle européen de conduite) sera remplacé par le nouveau cycle de conduite WLTP (procédure d'essai mondiale harmonisée pour les véhicules utilitaires légers). Le nouveau test repose sur les «Real Driving Emissions» (RDE, émissions en conditions de conduite réelles).

Efficacité énergétique (voitures de tourisme)	2016	2015
Proportion de véhicules de la flotte de Mobility arborant l'étiquetteEnergie A + B	90.5%	97.0%
Proportion de voitures neuves immatriculées en Suisse arborant l'étiquetteEnergie A + B ⁸	24.6%	25.2%

Consommation de carburant de la flotte de Mobility (voitures de tourisme)	2016	2015
Consommation moyenne des véhicules neufs de Mobility selon les données des constructeurs (80/1268/CEE)	3.8 l/100 km	3.7 l/100 km
Consommation moyenne de la flotte de Mobility selon les données des constructeurs (80/1268/CEE)	3.9 l/100 km	4.1 l/100 km
Consommation moyenne des véhicules neufs en Suisse ⁸	5.8 l/100 km	6.1 l/100 km

⁷ Indice de conversion selon l'Office fédéral de l'énergie: 1'000 litres d'essence génèrent 2.34 tonnes de CO₂.

⁸ Office fédéral de l'énergie. Les chiffres se réfèrent à l'année 2015. Publication des chiffres pour l'année 2016 vers le mois de mai 2017.

⁹ icct (2016), consommation de carburant et émissions de CO₂ des véhicules neufs dans l'UE – banc d'essai versus réalité.

Notre efficacité carbone

Les clients Mobility permettent de faire l'économie de 22'300 tonnes de CO₂

Un client privé de car sharing économise environ 298 kilos de CO₂ par an et par personne, un client business, un peu plus de 250 kilos. Compte tenu du portefeuille clientèle de l'exercice sous revue, cela représente un total de 22'300 tonnes de CO₂, soit l'équivalent des émissions produites par plus de 623'000 voitures (soit 14% des voitures immatriculées en Suisse) sur un parcours de Saint-Gall à Genève.¹⁰

Les véhicules neufs de Mobility n'émettent que 96.5g de CO₂/km

La Suisse mène une politique de réduction des gaz à effet de serre. La loi sur le CO₂ vise la réduction des émissions en Suisse. L'horizon choisi est l'année 2020 et englobe les bâtiments, le transport et l'industrie. Dans ce cadre, les prescriptions légales régissant les émissions de CO₂ des voitures de tourisme neuves devraient devenir de plus en plus strictes. L'objectif de la Confédération est de ramener les valeurs des véhicules neufs à un maximum de 95 grammes de CO₂ par kilomètre en moyenne d'ici à fin 2020 (données des constructeurs). Durant l'exercice sous revue, les véhicules neufs de Mobility ont affiché une valeur de 96.5g de CO₂/km, la moyenne suisse pour les véhicules neufs s'établissant à 135g de CO₂/km. Dans sa globalité, la flotte affiche une valeur moyenne de 95.4g de CO₂/km.

Mobility en appelle à la responsabilité du législateur et des constructeurs pour garantir la transparence des valeurs d'émission

Comme tout consommateur, Mobility est confrontée aux nouvelles tendances technologiques et, partant, aux défis qui en résultent. L'entreprise assume ses responsabilités dans le cadre d'une politique d'achat de véhicules qui se veut durable, sachant que ses décisions sont dictées dans une mesure non négligeable par les conditions réglementaires générales (loi sur le CO₂ p. ex.) et par des critères largement acceptés (l'EcoMobiListe ATE p. ex.).

Au cours de l'exercice sous revue, le conflit d'objectifs suivant est devenu encore plus apparent: d'un côté, les moteurs diesel émettent moins de CO₂ que les moteurs essence; de l'autre, ils rejettent davantage d'oxyde d'azote (NO_x). À l'heure actuelle néanmoins, on ne connaît pas le niveau de ces émissions. Concernant l'oxyde d'azote, les experts estiment que les valeurs réelles sont plusieurs fois supérieures aux données avancées par les constructeurs. Toutefois, si Mobility devait à présent opter davantage pour des motorisations essence, cela torpillerait les objectifs de CO₂ qu'elle poursuit dans le cadre de la stratégie de la Confédération. Elle n'en écarte pas pour autant l'idée de prendre des mesures dans ce sens en 2017.

Dans l'ensemble, Mobility salue toutes les mesures de la part des législateurs et des fabricants pour parvenir à des taux d'émissions plus transparents et plus proches de la réalité.

34'300 clients Mobility se déplacent sans nuire au climat

En 2016, 34'300 clients Mobility (+600 par rapport à l'exercice précédent) se sont déplacés avec la flotte Mobility sans nuire au climat. La contribution volontaire que ces clients – tout comme Mobility pour ses trajets de service – ont fournie a représenté un montant total de CHF 257'000. Ce montant a été entièrement reversé à «myclimate – The Climate Protection Partnership», une organisation qui soutient des projets de protection du climat. À la demande de Mobility, cet argent est investi à parts égales dans des projets suisses et étrangers (la fabrication de cuisinières solaires et à économie d'énergie à Madagascar p. ex. ou encore la construction d'une centrale de chauffage aux copeaux de bois dans le Tessin).

Depuis le début de cette coopération, qui a fêté son 10^e anniversaire en 2016, les clients et les collaborateurs de Mobility ont compensé au final 20'950 tonnes de CO₂ par le biais de myclimate. Par rapport au kilométrage total parcouru par les véhicules Mobility, la part des kilomètres compensés CO₂ s'est élevée à 28.6% (-1.7 point de pourcentage par rapport à l'exercice précédent).

Compensation CO ₂ volontaire (myclimate)	2016	2015	Variation	
			absolue	en %
Part des kilomètres compensés CO ₂ sur le kilométrage total	28.6%	30.3%	-1.7%	-
Versement à myclimate en CHF	257'000	268'000	-11'000	-4.1
Compensation CO ₂ en tonnes	2'060	2'140	-80	-3.7

Émissions et économies de CO ₂ générées par la flotte de Mobility (voitures de tourisme)	2016	2015
Émissions moyennes de CO ₂ des véhicules neufs de Mobility selon les données des constructeurs (80/1268/CEE)	97 g/km	91 g/km
Émissions moyennes de CO ₂ de la flotte de Mobility selon les données des constructeurs (80/1268/CEE)	95 g/km	99 g/km
Émissions moyennes de CO ₂ des véhicules neufs en Suisse ¹¹	135 g/km	142 g/km

¹⁰ Evaluation Carsharing (2012). Interface Études politiques Recherche Conseil, basée sur les paramètres 2012, données actualisées par extrapolation.

¹¹ Office fédéral de l'énergie. Les chiffres se réfèrent à l'année 2015. Publication des chiffres pour l'année 2016 vers le mois de mai 2017.

Notre consommation de ressources

Mobility s'engage à fond

Les émissions de CO₂ de la flotte de Mobility (trajets de service inclus) et des bureaux loués par l'entreprise se sont élevées à 8'400 tonnes au cours de l'exercice sous revue (données détaillées sous www.mobility.ch/GB16). Les calculs sont basés sur les facteurs d'émission de l'Office fédéral de l'environnement ainsi que sur des données livrées par le fournisseur d'énergie EWL; il est à noter toutefois que le calcul du fuel domestique utilisé pour chauffer les bureaux ne fait pas de distinction entre les consommateurs et qu'il est dès lors impossible de fournir des données d'une précision absolue. Par ailleurs, les émissions de CO₂ de la flotte doivent toujours être mises en relation avec les économies de CO₂ réalisées grâce au système du car sharing, soit 22'300 tonnes annuelles de CO₂ (plus la compensation supplémentaire de 2'060 tonnes à travers myclimate). Les collaborateurs de Mobility contribuent également à la préservation de l'environnement: en utilisant autant que possible les transports publics pour leurs déplacements professionnels, ils ont économisé 34 tonnes de CO₂ durant l'exercice écoulé. Et si des véhicules doivent néanmoins être utilisés, les collaborateurs du ServiceMobil suivent un cours Eco-Drive qui permet d'économiser jusqu'à 10% de carburant.

Mobility n'utilise que de l'électricité verte d'origine hydraulique. La consommation d'électricité au siège principal de Lucerne a nettement baissé (-21.2%) grâce à l'externalisation complète du centre de calcul local. Par ailleurs, pour réduire sa consommation de papier, Mobility privilégie les moyens d'envoi électroniques dans ses relations avec ses clients. Enfin, pour améliorer encore l'utilisation déjà rationnelle des ressources au quotidien, divers axes clés sont définis dans le cadre du programme interne de durabilité «Mobility Think Green». Durant l'exercice sous revue, l'accent a été mis en interne sur les économies d'eau, qui ont pu être réalisées avec succès par l'utilisation de brise-jets.

Mobility choisit ses fournisseurs selon des directives claires

Le principe de la responsabilité économique, écologique et sociale ancré dans les statuts de Mobility est également pris en compte lors du choix des fournisseurs. Il est exclu d'entrer en relation avec un fournisseur dès lors que pèse sur lui un soupçon de pratiques incompatibles. À la lumière de propres directives appliquées depuis 2014, Mobility évalue la responsabilité écologique et sociale sur la base d'un catalogue interne de questions. Pour les entreprises manufacturières et les prestataires de services les plus importants (l'accent est mis sur la source du produit et non sur les intermédiaires commerciaux), la société coopérative analyse les informations disponibles sur les aspects écologiques (normes de production et de produits durables, engagement environnemental, proximité géographique, etc.) et les aspects sociaux (engagements sociaux, salaires conformes au marché). Le résultat de l'évaluation effectuée est pris en compte lors du choix définitif des fournisseurs et constitue l'un des critères de décision. Mobility garantit ainsi un haut niveau de transparence et entend identifier tout risque éventuel en temps utile. Mobility souhaite aussi procéder à des échanges autour des meilleures pratiques: depuis 2015, une fois par an, l'entreprise rend visite à un fournisseur pour y aborder le thème de la durabilité. En 2016, Mobility a rendu visite à son principal fournisseur d'imprimés, la société Binkert Buag AG. Par ailleurs, Mobility a audité le résultat du travail de divers carrossiers dans une optique d'assurance-qualité.

Mobility se penche sur la problématique de l'«énergie grise»

Mobility est consciente du fait que la consommation d'énergie d'un véhicule n'est pas seulement liée à son utilisation mais aussi à sa fabrication et à son élimination (ce que l'on appelle l'«énergie grise»). La fourniture de carburant consomme elle aussi de l'énergie grise.

À la lumière des calculs du Centre d'évaluation des choix technologiques¹², on constate qu'avec les moteurs à combustion, environ 25% de l'énergie grise sont générés par la construction des véhicules, contre pas moins de 90% dans le cas des véhicules électriques. Le reste de l'énergie grise est produit lors du transport et surtout lors de l'élimination des véhicules.

La plus grande partie des émissions de CO₂ est cependant générée par l'utilisation du véhicule; avec ses véhicules à haute efficacité énergétique, la flotte Mobility joue dès lors sur le principal levier et contribue ainsi à la réduction des émissions et de la consommation d'énergie.

L'écobilan des véhicules électriques fait l'objet de nombreux débats dans l'opinion publique. Bien que la fabrication de la batterie consomme beaucoup de ressources, on obtient une autre image quand on tient compte de tout le cycle de vie: les véhicules électriques ont en effet un impact environnemental inférieur de 40 à 50%¹³ par rapport à ceux utilisant un carburant fossile. Chez Mobility, les véhicules électriques représentent environ 1% de la flotte et utilisent de l'électricité verte d'origine hydraulique ou solaire. Les émissions de CO₂ liées à la production d'électricité et à l'utilisation des véhicules sont donc quasiment nulles.

¹² Centre d'évaluation des choix technologiques (2013), étude de TA-Swiss «Chances et risques de l'électromobilité en Suisse».

¹³ En fonction du mix électrique, du kilométrage et de la consommation d'énergie.

Nos motorisations alternatives

Mobility accroît la part des voitures électriques

Mobility dispose actuellement de 35 véhicules électriques. Dans une optique de durabilité, le courant utilisé pour recharger les véhicules aux bornes de chargement est de l'électricité verte (naturemade star: 50% d'énergie hydraulique, 50% d'énergie solaire). Pour que sa technologie et l'infrastructure électrique restent toujours parfaitement d'actualité, Mobility consulte régulièrement des experts.

Pour l'instant, les voitures électriques sont encore un phénomène marginal en Suisse. Les 3'564 véhicules immatriculés en 2016 représentent à peine 1.1% du parc automobile total; chez Mobility, 1.2% de la flotte est électrique. À l'horizon 2020, Mobility devrait compter 130 véhicules de ce type.

Mobility possède désormais plus de 2'600 véhicules équipés de la technologie start/stop

Les valeurs actualisées tirées de l'étude sur le car sharing «Evaluation Carsharing» confirment que les effets environnementaux positifs sont liés en grande partie au nombre de clients et à leur changement de comportement, et très peu en revanche au type de motorisation des véhicules utilisés.¹⁴ Mobility a néanmoins jugé important que tous les nouveaux véhicules achetés en 2016 soient également pourvus d'un système start/stop. Dès lors, le nombre de véhicules de la flotte disposant d'un tel système s'élève à présent à 2'600. La technologie start/stop permet de réduire la consommation de carburant et les émissions de gaz d'échappement, mais aussi de diminuer au minimum le niveau de bruit au ralenti.

Les collaborateurs du ServiceMobil roulent au gaz naturel

Tous les collaborateurs du ServiceMobil rejoignent leurs lieux d'intervention à bord de véhicules bicarburants (biogaz/essence). Au cours de l'exercice sous revue, le biogaz a représenté quasiment 90% des pleins effectués.

¹⁴ Evaluation Carsharing (2012), Interface Études politiques Recherche Conseil, basée sur les paramètres 2012, données actualisées par extrapolation.

La durabilité écologique en un coup d'œil

Un véhicule Mobility remplace dix voitures privées



Une même mobilité pour un impact environnemental moindre

Les clients Mobility modifient leur comportement de mobilité. Cela a une incidence positive sur la consommation de ressources et sur l'environnement:



-27% de kilomètres en voiture par an



-9'500'000 de litres de carburant par an



-22'300 tonnes d'émissions de CO₂ par an



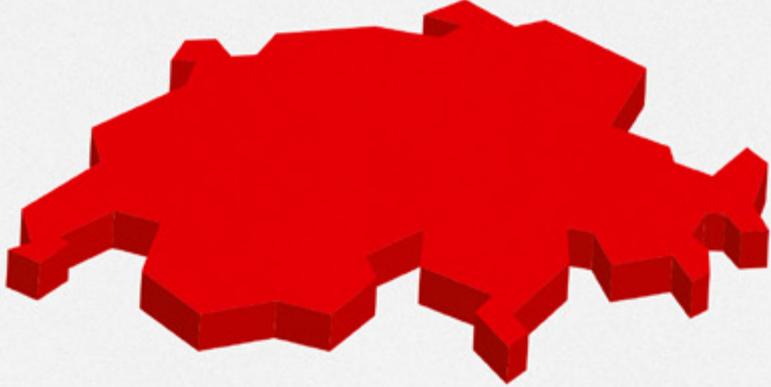
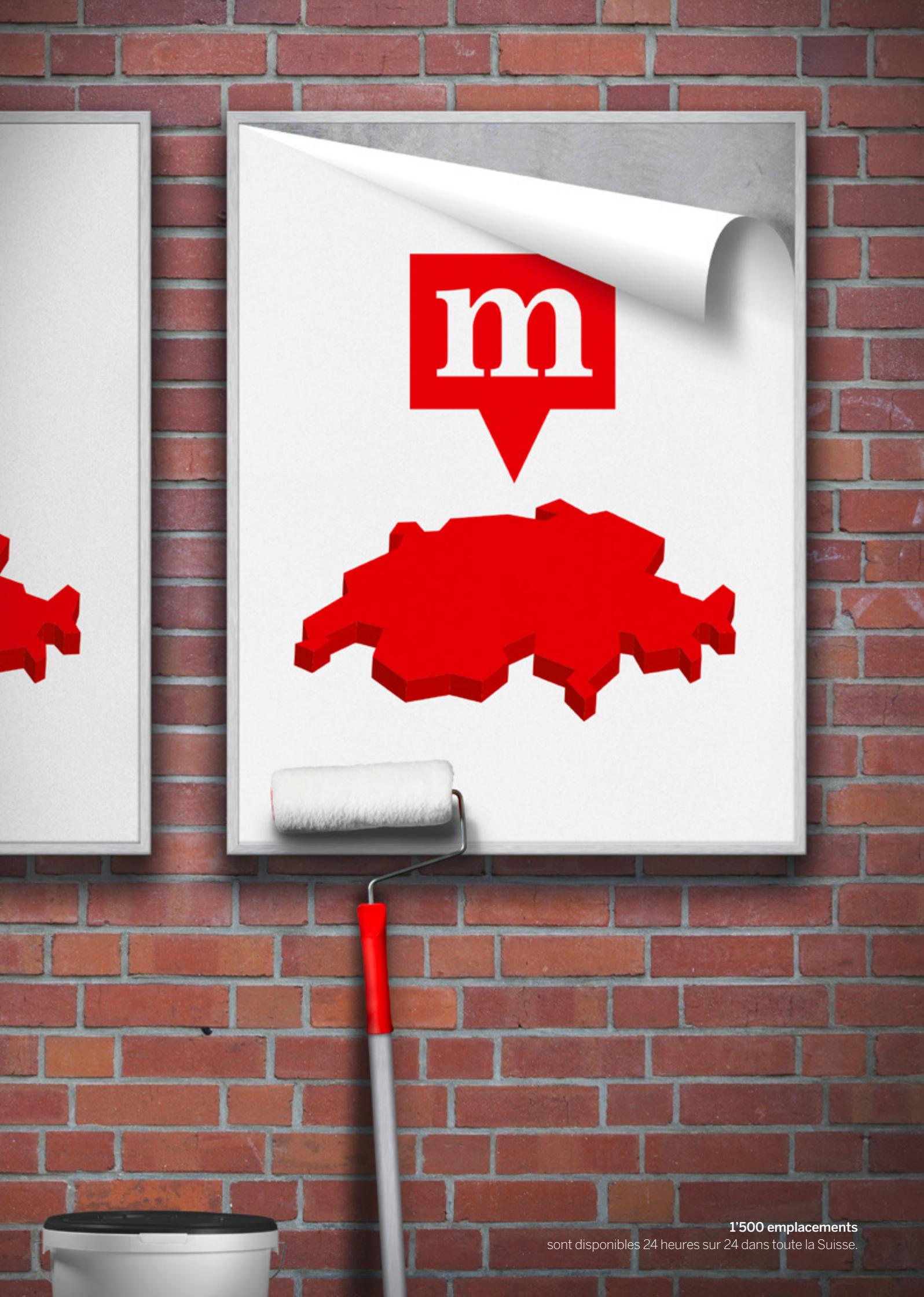
-31'000 voitures privées sur les routes suisses



-46'500 places de parc



= un meilleur cadre de vie pour tous



1'500 emplacements
sont disponibles 24 heures sur 24 dans toute la Suisse.

COOPERATIVE GOVERNANCE

Notre Cooperative Governance

Structure de Mobility Société Coopérative

Mobility Société Coopérative comporte plusieurs domaines de gestion: Mobility car sharing Suisse, Finances & Services, Human Resources et Mobility International AG. À la page 52, consacrée au périmètre de consolidation du groupe, vous trouverez des informations sur la structure de Mobility Société Coopérative et sur les modifications qui y ont été apportées. La structure du capital apparaît dans le bilan consolidé (p. 48) et dans les explications y afférentes (p. 56 et suiv.).

Assemblée des délégués

L'assemblée ordinaire des délégués se tient une fois par an. Elle approuve le rapport d'activité et les comptes annuels, élit les différents mandataires (conseil d'administration p. ex.); statue sur les modifications des statuts et règlements et prend position par rapport aux propositions. 150 délégués représentent l'ensemble des sociétaires Mobility. Pour plus d'informations, reportez-vous à la page 21.

Conseil d'administration

Selon les statuts, le conseil d'administration de Mobility Société Coopérative se compose de cinq membres, tous sociétaires. Les membres du conseil d'administration, en plus de leur responsabilité commune en tant que comité de direction stratégique, sont chacun en charge d'un ressort. L'existence des compétences requises est vérifiée lors de l'attribution des ressorts et des nouvelles nominations.

Nom (photos de g. à d.)	depuis	Fonction / responsable de
Frank Boller, Ennetbaden	2008	Président du conseil d'administration / direction de l'entreprise, stratégie d'entreprise, stratégie informatique
Philippe Bjéler, Maracon	2010	Vice-président / structure de la coopérative, culture de la coopérative
Arnd Bätzner, Zurich	2011	Marchés de la mobilité nationaux et internationaux
Prof. Sabine Kilgus, Zurich	2011	Droit
Rolf Georg Schmid, Lenzburg	2012	Développement de la marque, stratégie marketing et finances



Règlement des compétences

Le conseil d'administration est l'organe de direction suprême de Mobility Société Coopérative. Il contrôle et adopte la stratégie d'entreprise, édicte des directives pour la politique commerciale et s'informe de la marche des affaires. Il assure en particulier la surveillance et le contrôle de la direction.

Le règlement d'organisation de Mobility Société Coopérative définit de façon détaillée la répartition des compétences entre le conseil d'administration et la direction. Plus d'informations détaillées sous: www.mobility.ch/cooperative_governance.

Outils d'information et de contrôle à l'égard de la direction

Le conseil d'administration et la commission de gestion peuvent consulter les procès-verbaux hebdomadaires de la direction et sont informés tous les mois de la marche des affaires de Mobility à travers un reporting détaillé. Par ailleurs, le conseil d'administration reçoit des rapports trimestriels écrits et en débat lors de ses séances qui ont lieu quatre ou cinq fois par an. Toute la direction prend également part à ces discussions, ainsi qu'un membre de la commission de gestion de Mobility.

Commission de recherche

La commission de recherche du conseil d'administration entre en action lorsqu'un siège est vacant au sein du conseil d'administration. Elle s'occupe de rechercher des candidats potentiels et prépare des propositions à l'intention du conseil d'administration. Elle se compose de deux délégués et du président du conseil d'administration. Les statuts spécifient un mandat d'une durée d'un an et fixent la durée maximale des mandats à douze ans et l'âge limite des membres de la commission à 65 ans.

Nom	depuis	Fonction
Birgit Dam	2009	Déléguée section Genève
Jürg Rüegger	2009	Délégué section Zürich Stadt
Frank Boller	2011	Président du conseil d'administration (président de la commission de recherche du conseil d'administration)

Élection et durée des mandats

Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée des délégués, sur proposition de la commission de recherche. Ils sont élus chaque fois pour un mandat d'un an et sont rééligibles à la fin de celui-ci. Les mandats débutent et se terminent au moment de l'assemblée des délégués ordinaire.

La durée des mandats consécutifs est limitée à douze années de service. Les membres du conseil d'administration peuvent être (ré)élus jusqu'à l'année de leur 65^e anniversaire comprise. Des exceptions motivées sont possibles. Le conseil d'administration se constitue de lui-même.

Direction

Direction opérationnelle

Pour assurer la conduite quotidienne des affaires (direction opérationnelle), le conseil d'administration élit une direction qui opère en toute autonomie dans le cadre des tâches et des compétences qui lui sont confiées par le règlement d'organisation. La direction se compose de cinq personnes. Elle a à sa tête un directeur (CEO), habilitée à donner des instructions aux autres membres de la direction. Les membres de la direction n'exercent aucune fonction de direction opérationnelle dans des entreprises ne faisant pas partie du Groupe Mobility.

Nom (photos de g. à d.)	Fonction
Viviana Buchmann (jusqu'au 31.07.2016)	Directrice de Mobility Société Coopérative
Patrick Marti (dès 01.08.2016)	Directeur de Mobility Société Coopérative
Peter Affentranger	Responsable Human Resources Secrétaire du conseil d'administration
Marcel Amstutz	Directeur de Mobility International SA
Adamo Bonorva	Responsable Mobility car sharing Suisse Directeur adjoint de Mobility Société Coopérative
Siegfried Wanner	Responsable Finances & Services



Cadres

Douze cadres dirigent une série de départements et leurs collaborateurs. Ils ont pour tâche et pour responsabilité de fournir des prestations compétitives grâce à une utilisation rationnelle des ressources humaines, matérielles et organisationnelles.

Liste des cadres au 31 décembre 2016:

Nom	Fonction
Alain Barmettler	Responsable Marketing & Communication
Daniele Cazzato	Responsable Gestion d'application & Assistance (MIAG)
Peter Frey	Responsable Business car sharing
Helene Geisseler	Responsable Comptabilité & Controlling
Sophie Peggs	Responsable Vente (MIAG)
Thomas Purtschert	Responsable Services informatiques (MIAG)
Beat Schmid	Responsable Emplacements & Coopérative
Silvio Simone	Responsable Projets (MIAG)
Josef Willi	Responsable Opérations (MIAG)
Viktor Wyler	Responsable Exploitation & Gestion de la flotte
Michaela Wyss	Responsable Service clientèle
Christoph Zeier	Responsable Projets stratégiques

Rémunérations

Les honoraires des membres du conseil d'administration et les salaires des membres de la direction sont rendus publics chaque année lors de l'assemblée des délégués.

Les honoraires versés en 2016 aux membres du conseil d'administration se sont élevés à kCHF 162 (exercice précédent: kCHF 141). L'octroi de toute mission par Mobility et ses filiales à des membres du conseil d'administration en dehors de leur mandat est interdit. Par ailleurs, les membres du conseil d'administration ne perçoivent pas d'indemnités de départ et ne bénéficient d'aucun intéressement au résultat (détails en p. 68).

La rémunération des membres de la direction se compose d'une partie fixe et d'une partie variable. La partie variable est en fonction du résultat quantitatif annuel et varie entre 0% et 25% du salaire fixe. Les critères utilisés en 2016: chiffre d'affaires total (trajets, cotisations annuelles, réduction de responsabilité), cash-flow consolidé avant variation des actifs circulants nets, croissance de la clientèle de Mobility car sharing Suisse et EBIT du Groupe. Aucune gratification distincte n'est accordée pour la réalisation d'objectifs de durabilité, celle-ci étant l'un des éléments clés de la prestation fournie par l'entreprise et faisant partie intégrante de sa stratégie. En 2016, les salaires bruts des cinq membres de la direction se sont élevés au total à kCHF 1'074 (exercice précédent: kCHF 1'143). Détails en page 68. L'écart salarial maximal au sein de l'entreprise – autrement dit l'écart entre le salaire le plus élevé et le salaire le plus bas d'un salarié à temps plein (hors apprentis) – est un rapport de 1 à 5.

Outils de contrôle

Système de contrôle interne

Le système de contrôle interne (SCI) est un instrument de gestion essentiel et un élément à part entière de la Cooperative Governance de Mobility. Les risques commerciaux et leurs dommages potentiels sont évalués au moyen d'une carte des risques normalisée. Cette approche systématique et cohérente permet à Mobility de remettre en question et d'optimiser des processus et contrôles clés et de cerner de nouveaux domaines d'action.

Commission de gestion

Chaque année, la commission de gestion contrôle les activités de l'administration ainsi que le règlement sur la base des «critères d'Ethos»¹⁵. Elle facture ses interventions à la prestation; l'octroi de toute mission par Mobility et ses filiales à des membres de la commission de gestion en dehors de leur mandat est interdit. Les honoraires de la commission de gestion sont divulgués lors de l'assemblée des délégués (voir en p. 68). Pour cet organe également, les statuts spécifient un mandat d'une durée d'un an, et fixent la durée maximale des mandats à douze ans et l'âge limite des membres de la commission à 65 ans.

Nom	depuis
Dr oec. HSG René Gastl, Thalwil	2010
Luzia Wigger Stein, Bâle	2013
Samir Chercher, Lausanne	2016

Organe de révision

Depuis 2012, le mandat de révision des comptes de Mobility Société Coopérative et de Mobility International AG est exercé par BDO SA (Lucerne). Cette société assure aussi la révision de Catch a Car AG depuis 2014. René Krügel est réviseur en chef responsable. L'organe de révision est élu chaque fois pour un an.

Politique d'information

Mobility s'est dotée d'une culture d'entreprise reposant sur une communication interne et externe ouverte et sur une transparence maximale. Des communiqués de presse (20 durant l'exercice sous revue) informent le grand public des principaux événements. Pour assurer le dialogue avec les sociétaires, l'entreprise utilise différents canaux de communication tels que le Mobility-Journal (quatre fois par an) ou l'E-Newsletter (environ quatre fois par an).

¹⁵ Ethos, fondation suisse pour un développement durable, réunit actuellement 216 investisseurs institutionnels. Son but est d'encourager, dans les activités de placement, la prise en considération de principes de développement durable et les règles de meilleures pratiques dans le domaine de la gouvernance d'entreprise, www.ethosfund.ch.

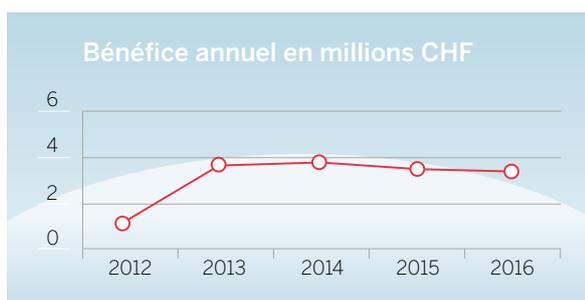


2.8 millions de mouvements de réservation
ont été traités sur les systèmes de Mobility en 2016.

RAPPORT FINANCIER

Rapport sur la situation financière

Le groupe Mobility enregistre une hausse de son résultat net pour la troisième fois consécutive. L'année dernière, il en a résulté une croissance de kCHF 1'972 supplémentaires pour atteindre CHF 76 millions. Cet exercice réussi se clôture avec un bénéfice annuel de CHF 3.4 millions (année précédente: CHF 3.7 millions).



Compte de résultats

Partie exploitation

Résultat net issu des livraisons et prestations de services

Le résultat net issu des livraisons et prestations de services du Groupe Mobility s'élève à kCHF 76'047 pour l'exercice 2016, soit une hausse de 2.7%. Pour ce qui est de notre activité principale, le car sharing, le chiffre d'affaires des trajets a progressé de 2% par rapport à l'année précédente.

En 2016, le chiffre d'affaires issu des activités de free-float de Catch a Car a enregistré une nouvelle progression. Pendant l'exercice, la filiale, qui avait lancé un projet pilote limité dans le temps, a vu son activité commerciale pérennisée. Dans le même temps, l'actionnariat a été étendu et compte désormais des actionnaires minoritaires.

Bénéfice brut résultant de livraisons et prestations de services

En 2016, les charges d'exploitation et de véhicules ont augmenté de 0.6%. Cette hausse a été proportionnellement inférieure à la hausse du résultat net. Les charges de carburant ont eu un impact majeur sur cette évolution. En raison de la baisse du prix des carburants, les charges ont ici atteint kCHF 4'427 en 2016, soit un recul d'environ 4.5% par rapport à l'exercice précédent.

Les dépenses liées à l'entretien, aux réparations et aux remplacements des biens de consommation s'élèvent à kCHF 11'005. Elles affichent une hausse de 2% proportionnelle au chiffre d'affaires des trajets.

En 2016, le bénéfice brut résultant de livraisons et prestations de services s'établit à kCHF 48'789, soit une progression de kCHF 2'516 par rapport au résultat de l'année précédente. Pour les motifs cités plus haut, la marge bénéficiaire brute a progressé de 2 points de pourcentage, passant de 62.2% à 64.2% en 2016.

Résultat d'exploitation

Pendant l'exercice sous revue, les charges de personnel ont augmenté de 5.3% par rapport à l'exercice précédent. La part des frais de personnel par rapport au résultat net est quant à elle en hausse de 0.8 point de pourcentage, à 25.1% (24.3% l'exercice précédent). Cette augmentation est principalement due à la hausse de l'effectif de collaborateurs de notre entreprise, qui est passé de 164 personnes à temps plein (moyenne annuelle) en 2015 à 175 personnes pendant l'exercice sous revue. Nos capacités en termes de personnel ont été accrues pour permettre à l'entreprise de gérer de nouveaux marchés et de réaliser de nouveaux projets, ainsi qu'en raison du développement de notre activité de base.

Pendant l'exercice sous revue, les autres charges d'exploitation sont passées de kCHF 1'089 à kCHF 10'360. Cette hausse est principalement imputable à l'infrastructure informatique, aux mesures publicitaires et aux dépenses liées au nouveau siège de Mobility à partir de 2018.

En 2016, le résultat avant intérêts, impôts, amortissements et corrections de valeur (EBITDA) s'est établi à kCHF 19'380; il progresse ainsi de kCHF 463 par rapport à l'exercice précédent (kCHF 18'917). Cette amélioration de la rentabilité découle de la hausse du produit net et du recul des charges d'exploitation et de véhicules.

Les amortissements sur les immobilisations corporelles ont augmenté de kCHF 1'429 (12.2%) par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement liée à des amortissements exceptionnels (dépréciation) de kCHF 1'422 sur les véhicules d'occasion pendant l'exercice sous revue.

Comme pour l'exercice précédent, le résultat (produit) des entreprises associées concerne la participation dans la start-up Sharoo SA. Il a été possible de procéder à la dissolution partielle des provisions constituées les années précédentes.

En 2016, tout comme pendant les exercices précédents, le Groupe Mobility a dégagé un résultat très satisfaisant (hors intérêts minoritaires), avec un bénéfice de kCHF 3'422.

État de la fortune, financement et flux de fonds

Structure du bilan

Pendant l'exercice sous revue, les liquidités ont augmenté de kCHF 12'880. Cette hausse est principalement due à la recapitalisation de la filiale Catch a Car SA par d'autres actionnaires (minoritaires).

Le taux d'immobilisations (immobilisations par rapport à la fortune totale) s'inscrit en baisse, passant de 51.2% l'exercice précédent à 43.4% à la clôture de l'exercice sous revue. Pendant l'exercice sous revue, la part des fonds propres a encore progressé et s'établissait à 78.1% (intérêts minoritaires inclus) fin 2016, contre 73.1% l'exercice précédent. Notre financement, très solide, et le degré élevé de liquidité sont autant de piliers pour la poursuite de notre croissance.

Le 2 septembre 2016, le conseil d'administration a examiné dans le détail les risques opérationnels et leurs conséquences pour le Groupe Mobility.

Perspectives 2017

En 2017, le marché du car sharing connaîtra encore de grandes mutations. On observe plus particulièrement une évolution marquée de la mobilité dans le domaine du business-to-business. Grâce aux plates-formes numériques, la mobilité combinée (à savoir l'association de plusieurs moyens de transport) se développe également de manière positive. Dans ce contexte, Mobility table sur la poursuite de sa croissance, en particulier dans les grands centres urbains et agglomérations suisses.

En 2016, la filiale Catch a Car SA a été en mesure d'étendre son offre. En dehors de Bâle, l'offre de free-float est également disponible à Genève depuis novembre 2016. Nous prévoyons, pour 2017, une nouvelle augmentation sensible de l'utilisation et du nombre de membres.

Comptes annuels du Groupe Mobility, Lucerne

Bilan consolidé au 31.12.2016 selon les Swiss GAAP RPC

KCHF	Remarque	31.12.2016	31.12.2015
ACTIFS			
Liquidités	1	40'395	27'516
Créances résultant de livraisons et de prestations de services	2	12'594	10'606
Autres créances à court terme	3	1'913	1'857
Actifs transitoires	4	3'126	3'537
Actifs circulants		58'028	43'515
Immobilisations corporelles	5	38'791	40'690
Immobilisations financières	6	3	3
Immobilisations incorporelles	7	5'669	5'043
Immobilisations		44'463	45'735
TOTAL ACTIFS		102'491	89'250
PASSIFS			
Engagements financiers à court terme	8	828	2'542
Dettes résultant de livraisons et de prestations de services		2'545	3'454
Autres dettes à court terme	9	2'834	2'594
Passifs transitoires		10'969	10'413
Capital étranger à court terme		17'177	19'004
Engagements financiers à long terme	10	–	743
Provisions à long terme	12	5'278	4'257
Capital étranger à long terme		5'278	5'000
Capital des parts sociales	13	46'650	43'981
Réserves bénéficiaires		24'689	21'266
Capital propre		71'339	65'247
Intérêts minoritaires		8'697	–
Capital propre avec intérêts minoritaires		80'036	65'247
TOTAL PASSIFS		102'491	89'250

Comptes annuels du Groupe Mobility, Lucerne

Compte de résultats consolidé 2016

selon les Swiss GAAP RPC

KCHF	Remarque	2016	2015
Résultat des livraisons et prestations de services		77'959	75'790
Diminution des produits		-1'912	-1'715
Résultat net des livraisons et prestations de services	14	76'047	74'075
Variation des prestations non facturées		-259	-976
Charges d'exploitation et charges de véhicules	15	-26'999	-26'826
Bénéfice brut résultant de livraisons et prestations de services		48'789	46'273
Charges salariales	16	-19'050	-18'085
Autres charges d'exploitation	17	-10'360	-9'271
Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et corrections de valeur (EBITDA)		19'380	18'917
Amortissements sur immobilisations corporelles		-13'183	-11'754
Amortissements sur immobilisations incorporelles		-2'082	-2'111
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)		4'115	5'051
Résultat des entreprises associées	18	209	-854
Résultat financier	19	-217	-121
Bénéfice de l'exercice avant impôts (EBT)		4'107	4'077
Impôts sur les bénéfices	20	-1'252	-353
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE avec intérêts minoritaires		2'855	3'724
Intérêts minoritaires		568	-
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE hors intérêts minoritaires		3'422	3'724

Comptes annuels du Groupe Mobility, Lucerne

Tableau de financement consolidé 2016

selon les Swiss GAAP RPC

KCHF	2016	2015
Bénéfice de l'exercice avec intérêts minoritaires ¹	2'855	3'724
Amortissements sur immobilisations corporelles	13'183	11'754
Amortissements sur immobilisations incorporelles	2'082	2'111
Correction de valeur entreprises associées	-209	854
Produit/perte sur la vente des immobilisations corporelles	320	90
Constitution/dissolution de provisions	1'240	374
Postes sans effet sur les liquidités	19	-142
Cash-flow avant variation des actifs circulants nets	19'490	18'765
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations de services	-1'758	463
Variation des autres actifs circulants et actifs transitoires	96	1'296
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations de services	-1'162	522
Variation des autres dettes à court terme et passifs transitoires	1'079	-478
Variation des provisions	-39	283
Flux de fonds provenant d'activités opérationnelles (cash-flow opérationnel)	17'705	20'852
Investissements en immobilisations corporelles	-15'873	-18'472
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	3'391	3'495
Investissements en immobilisations incorporelles	-2'793	-2'036
Désinvestissements d'immobilisations incorporelles	-	-
Flux de fonds provenant d'activités d'investissement	-15'275	-17'012
Cash-flow libre	2'430	3'840
Octroi de prêts	-	-200
Remboursements de prêts	-1'349	-2'934
Définancement leasing	-145	-399
Versements capital des parts sociales	3'343	3'042
Remboursements capital des parts sociales	-664	-492
Participation minoritaire augmentation du capital de Catch a Car SA	9'265	-
Flux de fonds provenant d'activités financières	10'450	-983
TOTAL VARIATION DES FLUX	12'880	2'856
Liquidités en début d'exercice	27'516	24'659
Liquidités en fin d'exercice	40'395	27'516

¹ 2015 hors intérêts minoritaires

Tableau de fonds propres

KCHF	Capital des parts sociales	Réserves bénéficiaires	Total	Intérêts minoritaires	Total capital propre
Situation au 01.01.2015	41'413	17'542	58'955	-	58'955
Versements capital des parts sociales	2'865		2'865		2'865
Remboursements capital des parts sociales	-492		-492		-492
Capital des parts sociales non encore versé	195		195		195
Bénéfice (+)/perte de l'exercice (-)		3'724	3'724		3'724
Situation au 31.12.2015	43'981	21'266	65'247	-	65'247
Versements capital des parts sociales, capital-actions	3'148		3'148	9'265	12'413
Remboursements capital des parts sociales	-664		-664		-664
Capital des parts sociales non encore versé	186		186		186
Bénéfice (+)/perte de l'exercice (-)		3'422	3'422	-568	2'855
Situation au 31.12.2016	46'650	24'689	71'339	8'697	80'036

Répartition du capital des parts sociales

	Nombre	Valeur nominale CHF	Total en KCHF
	1'387	1	1
	21	50	1
	18'472	100	1'847
	42'131	1'000	42'131
Situation au 31.12.2015	62'011		43'981
	1'529	1	2
	7	50	-
	19'495	100	1'950
	44'699	1'000	44'699
Situation au 31.12.2016	65'730		46'650

Annexe aux comptes annuels consolidés 2016, au 31.12.2016

Principes de présentation des comptes du Groupe

Généralités

La présentation des comptes du Groupe Mobility a lieu en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC (recommandations relatives à la présentation des comptes). Les comptes des différentes sociétés du Groupe utilisés pour la consolidation ont été établis selon des principes toujours identiques, sur la base de critères de gestion. Toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation du Groupe ont arrêté leurs comptes au 31 décembre 2016.

Principes de consolidation

Méthode de la consolidation intégrale

La consolidation intégrale concerne toutes les filiales dont Mobility Société Coopérative contrôle la politique commerciale et financière. C'est généralement le cas lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, plus de 50% des actions assorties d'un droit de vote d'une filiale. Les filiales sont intégrées au bouclage du Groupe (consolidation totale) à la date de transfert du contrôle au Groupe. Lors de la première consolidation, les actifs et les passifs de la société sont évalués selon des principes valables pour l'ensemble du Groupe. En cas d'éventuel goodwill après la réévaluation, celui-ci est présenté avec les immobilisations incorporelles. Au 31 décembre 2016, les sociétés Mobility Société Coopérative, Mobility International SA et Catch a Car SA sont intégrées aux comptes du Groupe selon les principes de la consolidation intégrale.

Joint-ventures

Si le Groupe Mobility contrôle une entreprise avec une ou plusieurs autres sociétés, cette société du Groupe est intégrée aux comptes du Groupe par le biais de la consolidation proportionnelle. À la date de clôture, au 31 décembre 2016, ainsi que pendant l'exercice précédent, Mobility Société Coopérative ne détenait aucune coentreprise.

Comptabilité selon la méthode de mise en équivalence

Les participations inférieures à 50% des droits de vote dans des sociétés qui ne sont pas des coentreprises, mais sur lesquelles Mobility exerce une influence déterminante, sont intégrées selon la méthode de mise en équivalence. En raison de l'influence déterminante que Mobility Société Coopérative exerce sur Sharoo SA du fait de sa représentation au sein du conseil d'administration, cette société est intégrée conformément à ladite méthode.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe Mobility englobe les sociétés suivantes:

Consolidation intégrale	KCHF	2016		2015	
		Part de capital	Droit de vote	Part de capital	Droit de vote
Mobility Société Coopérative, Lucerne Capital des parts sociales	46'650	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Mobility International SA, Lucerne Capital-actions	600	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Catch a Car SA, Lucerne ² Capital-actions	9'000	45.5%	62.0%	100.0%	100.0%
Comptabilité selon la méthode de mise en équivalence		2016		2015	
		Part de capital	Droit de vote	Part de capital	Droit de vote
Sharoo SA, Zurich ³ Capital-actions	1'633	7.0%	7.0%	11.0%	11.0%

² Recapitalisation d'août 2016 (auparavant capital-actions de kCHF 2'000).

³ Recapitalisation de février 2016 (auparavant capital-actions de kCHF 900).

Conversions monétaires

Les comptes annuels consolidés du Groupe Mobility sont établis en francs suisses. Les liquidités et les dettes résultant de livraisons et de prestations de services libellées en devises étrangères sont converties au cours du change à la date de référence, au 31 décembre 2016 (comme pour l'année précédente).

Principes d'évaluation

Généralités

Les comptes sont présentés dans l'hypothèse d'une poursuite des activités de l'entreprise. Les actifs sont portés au bilan au maximum pour leur coût d'acquisition, compte tenu des corrections de valeur nécessaires. Les passifs ne contiennent que les postes nécessaires à l'exploitation. Tous les risques de perte et toutes les dépréciations décelés sont pris en compte au moyen de corrections de valeur ou de provisions. Les charges et produits sont ventilés par période.

Liquidités

Les liquidités englobent les espèces, les avoirs bancaires et les avoirs en compte courant ainsi que les dépôts à terme dont l'échéance est inférieure à trois mois.

Créances résultant de livraisons et de prestations de services

Les créances sont évaluées à leur montant nominal, sous déduction d'une correction de valeur forfaitaire. Les risques individuels identifiables sont pris en compte au moyen de corrections de valeur adaptées.

Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme incluent les cautions locatives, l'impôt anticipé, les avances sur les frais et les acomptes.

Actifs et passifs transitoires

Les postes d'actifs et de passifs transitoires, évalués à leur valeur nominale ou effective, ne comportent ni sous-évaluations ni surévaluations. Les postes d'actifs transitoires comprennent les dépenses payées d'avance ainsi que les prestations non encore facturées. L'optimisation du processus de facturation a permis de diminuer les prestations non facturées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan dès lors que leur valeur totale excède le montant de CHF 1'000. Elles sont portées à l'actif à leur coût d'acquisition et amorties de façon linéaire selon leur valeur économique, conformément aux taux d'amortissement figurant ci-après:

Poste	Durée d'utilisation	Taux d'amortissement
Propres véhicules, véhicules en leasing	66 mois ⁴	18.2%
Accessoires véhicules et télématique ⁵	4 ans	25.0%
Autres immobilisations corporelles		
Mobilier/aménagements	8 ans	12.5%
Informatique/équipement de bureau	4 ans	25.0%

⁴ Hypothèse retenue: durée d'utilisation économique de 66 mois. Au bout de quatre ans, nous vérifions si une vente doit être privilégiée par rapport à une utilisation ultérieure.

⁵ À partir de la mise en service

À l'origine, il était prévu d'amortir les immobilisations corporelles de Catch a Car SA à la fin du projet, en août 2016. En raison de la poursuite illimitée de son activité commerciale, la durée d'amortissement a été ajustée début 2016 afin de correspondre à la durée d'utilisation économique.

Leasing

Les véhicules en leasing sont portés à l'actif du bilan et les dettes de leasing correspondantes, au passif. Les intérêts sont débi-
tés aux charges financières. Au 31 décembre 2016, les comptes ne présentaient aucune immobilisation corporelle de ce type.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières englobent les titres détenus à long terme, les prêts et la participation dans Sharoo SA. Elles
sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires. La participation dans
Sharoo SA est comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles incluent les logiciels et les licences. Elles sont évaluées au coût d'acquisition, après déduc-
tion des amortissements nécessaires.

Poste	Durée d'utilisation	Taux d'amortissement
Logiciels	5 ans	20.0%

Jusqu'à présent, les immobilisations incorporelles de Catch a Car SA étaient amorties sur la durée du projet. Début 2016, il a
été décidé de poursuivre l'activité commerciale de manière illimitée, ce qui a entraîné une modification de la durée d'utilisa-
tion. Désormais, ces immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée d'utilisation économique.

Capital étranger à court/long terme

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Le capital étranger à court terme recouvre les dettes présentant une
échéance à moins d'un an et les postes transitoires à court terme. Le capital étranger à long terme inclut les dettes venant à
échéance à plus d'un an.

Transactions avec des sociétaires

En règle générale, les transactions avec les sociétaires sont réalisées aux conditions s'appliquant aux tiers. Toutefois, des
rabais de 10% sont accordés en cas de chiffre d'affaires des trajets situés entre CHF 600 et CHF 2'000, et de 20% à partir d'un
chiffre d'affaires de CHF 2'000.

Prêts à court et long terme

Les prêts sont mis à disposition par des sociétaires de Mobility Société Coopérative pendant un à deux ans. Vu les importantes
liquidités disponibles, depuis janvier 2015, Mobility résilie les prêts de sociétaires arrivant à échéance.

Prévoyance professionnelle

Le Groupe Mobility est affilié à une fondation collective organisée selon le système de la primauté des cotisations. Le degré de
couverture de cette fondation est de 100%. Tout comme lors de l'exercice précédent, on n'observe ici aucune utilité écono-
mique. Durant l'exercice actuel, tout comme l'année précédente, les comptes ne comportent aucune réserve de cotisations
d'employeur.

Provisions

Une provision représente une obligation vraisemblable liée à un événement antérieur à la date de clôture du bilan, dont le
montant et/ou l'échéance sont incertains mais néanmoins estimables. Cette obligation entraîne une dette et est calculée
selon des critères de gestion toujours identiques.

Résultat net des livraisons et prestations de services

Le résultat net des livraisons et prestations de services intègre les produits des trajets, taxes, réductions de responsabilité,
sinistres et ventes de prestations de services, déduction faite des diminutions de produits comme les rabais, crédits, com-
missions de cartes de crédit et pertes sur débiteurs.

Les produits des trajets sont comptabilisés à la fin de chaque trajet. Les cotisations annuelles sont ventilées au pro rata sur la
durée. Les produits des autres taxes et réductions de responsabilité et les produits des sinistres sont comptabilisés dès que
Mobility est en droit de les percevoir.

Charges fiscales

Les impôts dus sur les bénéfices imposables des différentes sociétés du Groupe sont ventilés, de même que les impôts sur le capital dont les sociétés sont redevables.

Dans le cadre d'un contrôle régulier effectué en 2016, le Groupe Mobility a vu le taux appliqué aux impôts latents passer de 17% à 18%. Cette hausse correspond à la charge fiscale moyenne pondérée des 26 cantons où Mobility est redevable de l'impôt.

Il n'existe aucune différence d'évaluation négative susceptible de générer des actifs d'impôt. Les actifs d'impôt compensables résultant de reports de pertes sont portés à l'actif s'il est probable qu'ils pourront être réalisés à l'avenir avec des bénéfices imposables suffisants. Les impôts sur le capital figurent au poste «Autres charges d'exploitation».

Charges/produits exceptionnels

Les comptes de l'exercice 2016 ne comportent ni charges ni produits exceptionnels.

Événements importants survenus après la date de clôture du bilan

Aucun événement susceptible de modifier la validité des comptes annuels consolidés 2016 n'est survenu depuis la date de clôture du bilan, le 31 décembre 2016. Les présents comptes consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 16 mars 2017.

Explications sur les postes du bilan

1. Liquidités

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Caisse	2	3
Avoir Reka	38	12
Comptes de chèques postaux	612	655
Avoirs bancaires	39'744	26'845
Total	40'395	27'516

À la date de clôture, les avoirs bancaires englobent un montant en euros pour une contre-valeur de kCHF 80, à un cours de conversion de 1.09 (kCHF 89 l'exercice précédent/cours de conversion 1.09).

2. Créances résultant de livraisons et de prestations de services

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Créances résultant de livraisons et de prestations de services	12'762	10'755
Correction de valeur	-168	-149
Total	12'594	10'606

La hauteur de la correction de valeur se fonde sur l'évaluation du risque de défaillance des créances à recouvrer.

3. Autres créances à court terme

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Impôt anticipé	-	2
Cautions locatives	212	212
Autres créances	135	136
Acomptes	1'566	1'506
Total	1'913	1'857

4. Actifs transitoires

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Prestations non encore facturées	106	365
Dépenses payées d'avance	3'019	3'172
Total	3'126	3'537

Le poste «Prestations non encore facturées» comporte des prestations facturées au cours des premiers mois de l'année nouvelle. Les dépenses payées d'avance englobent, entre autres, les primes d'assurance et les impôts sur les véhicules à moteur.

5. Immobilisations corporelles

	Propres véhicules	Véhicules en leasing	Accessoires véhicules et télématique	Autres immobilisations corporelles	Total
KCHF					
Valeurs d'acquisition					
Situation au 01.01.2015	59'778	2'172	7'482	1'589	71'021
Entrées	16'926	222	1'505	37	18'690
Sorties	-17'366	-231	-949	-832	-19'379
Transfert	762	-762			-
Situation au 31.12.2015	60'099	1'401	8'038	794	70'332
Entrées	13'828	32	1'188	77	15'125
Sorties	-17'006		-655	-136	-17'798
Transfert	1'433	-1'433			-
Situation au 31.12.2016	58'354	-	8'570	735	67'659
Amortissements cumulés					
Situation au 01.01.2015	-26'869	-544	-5'227	-1'041	-33'682
Entrées	-9'765	-286	-1'266	-272	-11'589
Sorties	13'829	183	951	831	15'794
Transfert	-373	373			-
Dépréciation	-165				-165
Situation au 31.12.2015	-23'342	-274	-5'543	-483	-29'642
Entrées	-10'281	-161	-1'148	-171	-11'761
Sorties	13'161		655	141	13'957
Transfert	-435	435			-
Dépréciation	-1'422				-1'422
Situation au 31.12.2016	-22'319	-	-6'035	-513	-28'867
Valeur comptable nette au 31.12.2015	36'757	1'127	2'496	311	40'690
Valeur comptable nette au 31.12.2016	36'035	-	2'534	222	38'791

Pendant l'exercice sous revue, les prix de vente des véhicules d'occasion se sont de nouveau inscrits en recul. En 2016 (tout comme les années précédentes), les valeurs comptables n'ont pas été totalement réalisées à la vente. Outre les amortissements ordinaires sur les véhicules, le Groupe a donc dû procéder, pour l'exercice 2016, à des amortissements exceptionnels (dépréciation) pour un montant de kCHF 1'422 (kCHF 165 l'exercice précédent).

Les véhicules rachetés par le Groupe à la fin de la période de leasing sont indiqués dans la ligne distincte intitulée «Transfert» du tableau des immobilisations. Le financement de véhicules en leasing n'entre pas dans le tableau de financement car il s'agit d'un processus qui n'influe pas sur la liquidité.

6. Immobilisations financières

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Parts sociales ESA	3	3
Entreprise associée Sharoo SA	–	–
Total	3	3

7. Immobilisations incorporelles

KCHF	2016	2015
Valeurs d'acquisition		
Situation au 01.01.	14'808	12'961
Entrées	2'793	2'036
Sorties	–6'207	–188
Situation au 31.12.	11'394	14'808
Amortissements cumulés		
Situation au 01.01.	–9'766	–7'843
Entrées	–2'082	–2'111
Sorties	6'122	188
Situation au 31.12.	–5'725	–9'766
Valeur comptable nette	5'669	5'043

8. Engagements financiers à court terme

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Emprunts à court terme auprès de sociétaires	828	1'434
Véhicules en leasing à court terme	–	1'108
Total	828	2'542

Les prêts à court terme arrivent à échéance dans les 12 mois, avec un délai de résiliation de deux mois.

9. Autres dettes à court terme

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Autres dettes à court terme	799	571
Dettes résultant d'acomptes	2'035	2'023
Total	2'834	2'594

Ce poste comprend les autres avoirs à court terme ainsi que les acomptes de nos sociétaires et des autres clients. Ces avoirs sont compensés avec les achats de prestations suivants. À la fin de l'exercice 2016, les acomptes des sociétaires (participants directs) s'élevaient à kCHF 1'249 (exercice précédent: kCHF 1'441).

10. Engagements financiers à long terme

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Emprunts à long terme auprès de sociétaires	-	743
Total	-	743

L'exercice précédent, ce poste englobait des contrats d'emprunt à long terme qui ne sont plus reconduits depuis janvier 2015.

11. Engagements fixes futurs

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Arrivant à échéance dans moins d'un an	94	94
Arrivant à échéance dans 1 à 2 ans	942	94
Arrivant à échéance dans 2 à 3 ans	930	94
Arrivant à échéance dans plus de 3 ans	6'778	82
Total	8'744	364

Les engagements fixes futurs portent sur des contrats à long terme conclus avec les bailleurs de locaux. Le contrat relatif aux bureaux de l'entreprise, situés Gütschstrasse 2, Lucerne, sera résilié début 2018. Les engagements locatifs futurs portent sur le nouveau siège Suurstoffi à Rotkreuz, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2027.

12. Provisions à long terme

KCHF	Impôts latents	Autres provisions	Total
Situation au 01.01.2015	3'509	410	3'919
Constitution	349	-	349
Dissolution	-	-11	-11
Situation au 31.12.2015	3'858	399	4'257
Constitution	1'242	-	1'242
Dissolution	-	-221	-221
Situation au 31.12.2016	5'100	178	5'278

Concernant la participation dans Sharoo SA soumise au principe de mise en équivalence, les comptes présentent, au 31 décembre 2016, une provision de kCHF 50 (kCHF 259 l'exercice précédent). Cette position nette se compose d'une valeur active/call de kCHF 35 et d'une valeur passive/put de kCHF 85. La somme indiquée correspond au montant net car les options d'achat et de vente (call/put) constituent une unité sur les plans économique et juridique. Cette position call/put fait partie intégrante de l'engagement de Mobility à l'égard de Sharoo SA.

13. Capital des parts sociales

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Capital des parts sociales versé	46'464	43'786
Capital des parts sociales non encore versé	186	195
Total	46'650	43'981

Explications sur les postes du compte de résultats

14. Résultat net des livraisons et prestations de services

Selon les groupes de produits

KCHF	2016	2015
Chiffre d'affaires des trajets	51'988	50'950
Produits des taxes d'adhésion et des cotisations annuelles	8'552	8'301
Produits des autres taxes et réductions de responsabilité	10'279	9'884
Produits des sinistres	6'160	5'583
Produits des services	1'300	1'161
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	-320	-90
Diminution des produits	-1'912	-1'715
Total	76'047	74'075

15. Charges d'exploitation et de véhicules

KCHF	2016	2015
Carburants	-4'427	-4'637
Assurances et impôts sur les objets	-6'712	-6'757
Emplacements de stationnement pour biens de consommation	-4'323	-4'095
Entretien, réparations et remplacement des biens de consommation	-11'005	-10'788
Frais de location de biens de consommation	-6	-8
Autres charges directes	-526	-542
Total	-26'999	-26'826

16. Charges salariales

Les charges salariales englobent les frais de prévoyance (cotisations de l'employeur), d'un montant de kCHF 753 (kCHF 726 l'exercice précédent).

17. Autres charges d'exploitation

KCHF	2016	2015
Charges de location	-558	-578
Charges administratives	-4'957	-4'255
Charges de marketing	-4'845	-4'438
Total	-10'360	-9'271

18. Résultat des entreprises associées

Les produits résultant des entreprises associées sont imputables à la dissolution de la provision concernant l'option de Sharoo SA.

19. Résultat financier

KCHF	2016	2015
Produits de liquidités et de titres	8	16
Produits d'intérêts de retard	14	15
Divers	-	2
Autres produits financiers	22	33
Intérêts des emprunts	-18	-68
Frais bancaires et postaux	-54	-54
Intérêts Finance Lease	-13	-20
Pertes sur cours/pertes de valeur	-6	-12
Taxe sur les émissions	-148	-
Charges financières	-239	-154
Total	-217	-121

20. Impôts sur les bénéfices

KCHF	2016	2015
Impôts sur les bénéfices (constitution)	-10	-4
Impôts latents (constitution)	-1'015	-349
Impôts latents (constitution en raison de la variation de taux)	-227	-
Total	-1'252	-353

En 2016, les impôts sur le capital ont été incorporés dans les autres charges d'exploitation (comme l'exercice précédent). Pendant l'exercice sous revue, le taux appliqué aux impôts latents est passé de 17% à 18%.



Tél. 041 368 12 12
 Fax 041 368 13 13
 www.bdo.ch

BDO SA
 Landenbergstrasse 34
 6002 Lucerne

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée des délégués de

Mobility Société Coopérative, Lucerne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes de groupe

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes de groupe ci-joints de Mobility Société Coopérative, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 48 à 61) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes de groupe, conformément aux Swiss GAAP RPC et les dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes de groupe afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes de groupe. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes de groupe ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes de groupe. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes de groupe puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes de groupe, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes de groupe dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis

constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés de groupe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes de groupe, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes de groupe qui vous sont soumis.

Lucerne, le 16 mars 2017

BDO SA

René Krügel

Expert-réviseur agréé

ppa. Patrizia Lang-Knüsel

Auditeuse responsable
 Expert réviseuse agréé

Clôture individuelle

Mobility Société Coopérative, Lucerne

Bilan au 31.12.2016 selon le CO

KCHF	Remarque	31.12.2016	31.12.2015
ACTIFS			
Liquidités		26'017	25'361
Créances résultant de livraisons et de prestations de services	1	12'204	10'209
Autres créances à court terme	2	1'885	1'848
Prestations non facturées		106	261
Actifs transitoires		2'432	3'096
Actifs circulants		42'645	40'775
Immobilisations financières		3	3
Participations	3	7'260	139
Immobilisations corporelles	4	9'789	17'472
Immobilisations incorporelles	5	4'235	4'248
Capital des parts sociales non versé		186	195
Immobilisations		21'472	22'056
TOTAL ACTIFS		64'116	62'831
PASSIFS			
Dettes résultant de livraisons et de prestations de services	6	2'293	3'218
Dettes à court terme portant intérêts	7	828	1'480
Autres dettes à court terme	8	3'029	2'568
Passifs transitoires		10'684	10'010
Capital étranger à court terme		16'834	17'276
Dettes à long terme portant intérêts	9	-	743
Autres dettes à long terme	10	128	140
Provisions		50	259
Capital étranger à long terme		178	1'142
Capital étranger		17'012	18'419
Capital des parts sociales		46'650	43'981
Réserves bénéficiaires légales		87	77
Réserves bénéficiaires facultatives		367	355
Capital propre		47'104	44'412
TOTAL PASSIFS		64'116	62'831

Clôture individuelle

Mobility Société Coopérative, Lucerne

Compte de résultats 2016 selon le CO

KCHF	Remarque	2016	2015
Résultat des livraisons et prestations de services		80'772	76'840
Diminution des produits		-1'721	-1'541
Résultat net des livraisons et prestations de services		79'051	75'299
Variation des prestations non facturées		-155	-1'074
Charges d'exploitation et charges de véhicules		-26'639	-26'283
Bénéfice brut résultant de livraisons et prestations de services		52'257	47'942
Charges salariales		-15'872	-17'328
Autres charges d'exploitation		-13'363	-9'272
Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et corrections de valeur (EBITDA)		23'022	21'342
Amortissements sur immobilisations corporelles		-19'417	-14'733
Amortissements sur immobilisations incorporelles		-3'241	-3'474
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)		365	3'136
Produit financier	11	231	34
Charges financières	12	-2'536	-3'145
Produit hors période	13	1'973	-
Bénéfice de l'exercice avant impôts (EBT)		32	25
Impôts directs		-10	-4
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE		22	21

Clôture individuelle

Mobility Société Coopérative, Lucerne

Annexe

Informations sur les principes de présentation des comptes annuels 2016

L'établissement des comptes annuels 2016 se fonde sur les dispositions du droit comptable suisse. Il a été décidé de renoncer à présenter les mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, le tableau de financement et le rapport annuel en vertu de l'art. 961d CO, car les comptes consolidés sont élaborés sur la base d'une norme comptable reconnue.

Les présents comptes annuels ont été élaborés conformément aux dispositions de la loi suisse, et notamment aux articles relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962). La présentation des comptes nécessite, de la part du conseil d'administration, l'élaboration d'estimations et d'évaluations susceptibles d'influencer le montant des actifs, dettes et engagements conditionnels présentés à la date d'établissement du bilan, ainsi que les produits et charges de l'exercice sous revue. Le conseil d'administration décide, à sa seule discrétion, de la mise à profit des marges de manœuvre légales existantes d'évaluation et d'établissement du bilan. En vertu du principe de prudence et dans l'optique de la bonne marche de l'entreprise, il est possible de procéder à des amortissements, corrections de valeur et provisions au-delà du seuil nécessaire à la gestion de l'entreprise.

Explications relatives aux postes du bilan et du compte de résultats

1. Créances résultant de livraisons et de prestations de services

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Tiers	8'273	7'129
Participants directs	4'004	3'155
Organes	3	1
Entreprises pour lesquelles on observe une participation directe	91	72
Correction de valeur	-167	-148
Total	12'204	10'209

2. Autres créances à court terme

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Tiers	1'882	1'846
Entreprises pour lesquelles on observe une participation directe	3	2
Total	1'885	1'848

3. Participations

KCHF	31.12.2016		31.12.2015	
	Parts de capital	Droit de vote	Parts de capital	Droit de vote
Mobility International SA, Lucerne	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Catch a Car SA, Lucerne ⁶	45.5%	62.0%	100.0%	100.0%
Sharoo SA, Zurich ⁷	7.0%	7.0%	11.0%	11.0%

⁶Recapitalisation d'août 2016 avec d'autres actionnaires

⁷Recapitalisation de février 2016, hors participation de Mobility Société Coopérative

4. Immobilisations corporelles

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Propres véhicules	7'504	14'945
Accessoires véhicules et télématique	2'089	2'287
Autres immobilisations corporelles	196	240
Total	9'789	17'472

5. Immobilisations incorporelles

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Logiciels	4'235	4'248
Total	4'235	4'248

6. Dettes résultant de livraisons et de prestations de services

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Tiers	2'258	3'187
Participants directs	17	16
Organes	1	15
Entreprises pour lesquelles on observe une participation directe	17	-
Total	2'293	3'218

7. Dettes à court terme portant intérêts

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Participants directs	828	1'434
Entreprises pour lesquelles on observe une participation directe	-	46
Total	828	1'480

8. Autres dettes à court terme

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Tiers	1'780	1'126
Participants directs	1'249	1'441
Organes	-	1
Total	3'029	2'568

9. Dettes à long terme portant intérêts

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Participants directs	-	743
Total	-	743

10. Autres dettes à long terme

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Tiers	128	140
Total	128	140

11. Produit financier

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Tiers	15	34
Entreprises pour lesquelles on observe une participation directe	216	-
Total	231	34

12. Charges financières

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Tiers	-235	-223
Participants directs	-17	-68
Entreprises pour lesquelles on observe une participation directe	-2'284	-2'854
Total	-2'536	-3'145

Les charges financières relatives aux participants directs correspondent aux intérêts des prêts accordés aux sociétaires. La rubrique «Entreprises pour lesquelles on observe une participation directe» comprend la correction de valeur des prêts de rang postérieur et d'avoir en compte courant à l'égard des filiales.

Les postes ont fait l'objet d'une correction de valeur complète sur la base des capitaux propres et produits et également parce que leurs activités se trouvaient en phase initiale ou précoce de commercialisation. La valeur de la société Sharoo SA a également été ajustée au 31.12.2015.

13. Produit hors période

Pendant l'exercice 2016, un événement hors période a été relevé: la revalorisation de la participation dans la société Catch a Car SA, qui avait fait l'objet d'une correction de valeur les années précédentes.

Postes exceptionnels ou hors période

En 2016 ainsi que l'exercice précédent, aucun événement exceptionnel ou hors période autre que ceux mentionnés aux chiffres 12 et 13 n'a été constaté.

Autres informations

Montant global des actifs mis en gage ou cédés pour garantir les obligations de la société et des actifs sous réserve de propriété

Le total des dettes de leasing non portées au bilan atteint kCHF 287 (kCHF 0 l'exercice précédent).

Emprunts auprès de sociétaires

Les dettes à court terme portant intérêts (ainsi que les dettes à long terme portant intérêts de l'exercice précédent) incluent les emprunts auprès de sociétaires (postes Participants directs). Depuis janvier 2015, les emprunts arrivés à expiration ne sont plus reconduits.

Contrats de location

Début 2018, Mobility Société Coopérative résiliera les contrats de location des bureaux situés Gütschstrasse 2. Le nouveau siège Suurstoffi à Rotkreuz fera l'objet de contrats non résiliables de location de bureaux, du 01.01.2018 au 31.12. 2027, d'un montant de kCHF 8'474.

Événements importants survenus après la date de clôture du bilan

Aucun événement susceptible de modifier la validité des comptes annuels 2016 n'est survenu depuis la date de clôture du bilan, le 31 décembre 2016. Les présents comptes annuels ont été approuvés par le conseil d'administration le 16 mars 2017.

Nombre d'équivalents temps plein (moyenne annuelle)	2016	2015
ETP (= équivalents temps plein)	175	164
Honoraire de BDO SA en kCHF		
Services de révision	31	31
Autres services	32	–
Total	63	31

Publication volontaire des rémunérations

Rémunération brute du conseil d'administration

KCHF	2016	2015
Frank Boller, président du conseil d'administration	56	55
Philippe Biéler, vice-président du conseil d'administration	24	17
Prof. Sabine Kilgus, membre du conseil d'administration	26	23
Arnd Bätzner, membre du conseil d'administration	28	22
Rolf Georg Schmid, membre du conseil d'administration	29	24
Total	163	141

Il n'y a pas de participation au résultat.

Rémunération brute de la direction

KCHF	2016	2015
Total	1'074	1'143

Le salaire le plus élevé est versé au directeur (à la directrice en 2015).

Rémunération brute de la commission de gestion

KCHF	2016	2015
Total	35	38

Rémunération brute de la commission de recherche du conseil d'administration (hors membre du CA)

KCHF	2016	2015
Total	2	–

Proposition du conseil d'administration de Mobility Société Coopérative concer- nant l'affectation du bénéfice comptable selon le CO

KCHF	31.12.2016	31.12.2015
Réserves bénéficiaires facultatives	345	334
Bénéfice de l'exercice	22	21
Réserves bénéficiaires facultatives à soumettre à l'assemblée des délégués	367	355
Utilisation des réserves bénéficiaires légales	-10	-10
Report à nouveau réserves bénéficiaires facultatives	357	345



Tel. 041 368 12 12
 Fax 041 368 13 13
 www.bdo.ch

BDO AG
 Landenbergstrasse 34
 6002 Luzern

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée des délégués de

Mobility Société Coopérative, Lucerne

Rapport de l'organe de révision sur le comptes

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de

Mobility Société Coopérative, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 63 à 69) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffr. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lucerne, le 16 mars 2017

BDO SA

René Krügel

Expert-réviseur agréé

ppa. Patrizia Lang-Knüsel

Auditeuse responsable
 Expert réviseuse agréé

Rapport de la commission de gestion sur l'exercice 2016

À l'assemblée des délégués de Mobility Société Coopérative

Pendant l'exercice 2016, la commission de gestion (CdG) de Mobility Société Coopérative a contrôlé les activités de l'administration et les organes de Mobility dans le cadre d'une mission statutaire. Des thèmes centraux sélectionnés sont venus s'ajouter aux thèmes de contrôle habituels de la CdG (à l'image des rémunérations accordées aux membres des organes). Les résultats détaillés, qui ont été présentés à l'administration et aux organes, sont résumés ci-après.

Direction

La CdG a pris part aux séances du conseil d'administration et à plusieurs séances de la direction. Par ailleurs, elle a mené des discussions avec les membres de ces organes et pris connaissance des documents et fondements des décisions. La CdG a pu constater que le niveau élevé s'était maintenu tant pour le conseil d'administration que la direction. Compte tenu de la nouvelle nomination du CEO, ce résultat s'avère très satisfaisant.

Cooperative Governance

Dans le cadre du contrôle de la Cooperative Governance, la CdG s'appuie, depuis plusieurs années, sur des critères eux-mêmes fondés sur les «Principes de gouvernement d'entreprise» de la Fondation Ethos. Pendant l'exercice sous revue, l'auto-évaluation du conseil d'administration et l'évaluation de la CdG ont donné des résultats positifs qui se recoupent dans une large mesure. La CdG a pu constater que le niveau déjà élevé des années précédentes s'était maintenu et même amélioré dans certains domaines.

Sections

Conformément à l'art. 13 des statuts, les assemblées de section font partie des organes de la coopérative. À ce titre, elles entrent donc dans le champ d'action du contrôle réalisé par la CdG. Les assemblées de section se déroulant pendant la période 2016/2017 constituent par conséquent un thème central. Dans un contexte de diversité régionale très marquée, il y a lieu de concentrer notre attention sur la bonne mise en œuvre des directives réglementaires.

Succession de Johanna Lott Fischer

Le départ de Johanna Lott Fischer de la CdG, tel que prévu par les statuts, a été entériné à l'occasion de l'assemblée des délégués 2016. La CdG a donc consacré, pendant l'exercice sous revue, une partie de ses activités à la recherche d'un successeur qualifié. Il ressort que Mobility dispose d'une base de sociétaires engagés, motivés et qualifiés, ce dont nous pouvons nous réjouir et ce qui facilite la sélection de candidats aux postes vacants des organes. Samir Chercher de Lausanne, nouveau membre de la CdG, est entre-temps entré en fonction.

Conclusion

La CdG dresse un bilan positif de l'activité commerciale globale de la coopérative pendant l'exercice sous revue. Nous remercions chaleureusement tous les participants de l'administration et des sections.

Nous prions l'assemblée des délégués de bien vouloir prendre connaissance du présent rapport.

Février 2017

Luzia Wigger Stein, Bâle
Samir Chercher, Lausanne
René Gastl, Thalwil

À propos du présent rapport

Établissement du rapport selon les directives de la Global Reporting Initiative

Les directives de la Global Reporting Initiative (GRI) servent de guide à Mobility Société Coopérative pour l'élaboration de son rapport d'activité et de durabilité. Les directives G4 de la GRI sont la première norme mondiale en matière d'élaboration des rapports de durabilité. L'objectif poursuivi est de rendre les rapports d'activité plus transparents et plus facilement comparables. Depuis 2015, Mobility Société Coopérative applique les directives G4 pour l'élaboration de son rapport. Le rapport GRI se trouve sous www.mobility.ch/RA16.

Impressum

Publié par:	Mobility Société Coopérative, Lucerne
Concept et rédaction:	Mobility Société Coopérative, Lucerne
Conseil en développement durable:	Sustainserv GmbH, Zurich/Boston
Mise en page:	Hotz Brand Consultants, Steinhausen
Photos:	Kobalt AG
Illustrations:	Keystone, Binkert Buag AG
Traduction française:	Apostroph AG, Lucerne
Correction:	typo viva, Ebikon
Téléchargement:	Le rapport d'activité et de durabilité 2016 est disponible en ligne sous www.mobility.ch/RA16



Mobility Société Coopérative
Gütschstrasse 2
Case postale
6000 Lucerne 7

Centrale de services 24h/24 0848 824 812
Fax +41 (0)41248 22 33
www.mobility.ch